Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et développement des régions »

Les conditions de vie des femmes dans le Bas-Saint-Laurent : mise à jour 2004

Juin 2004

Conseil du statut de la femme
Québec

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Bas-Saint-Laurent* édité en janvier 2004.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

Coordination à la Direction des bureaux régionaux
Claire Minguy

Recherche et rédaction
Monique Bellavance

Collaboration
Bénédicte Blouin
Claire Minguy

Soutien technique et révision
Francine Bérubé
Jo-Anne Cabana
Nicole Goulet
Guylaine Grenier
Clémence Lemieux
Francine Maltais

Éditeur
Conseil du statut de la femme
Service des communications
8, rue Cook, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : (418) 643-8926
Internet : http://www.csf.gouv.qc.ca
Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-43636-9
© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

CHAPITRE PREMIER — DÉMOGRAPHIE 11

1.1 Évolution de la population 11

1.2 Population immigrée 12

1.3 Structure des familles 13

1.4 Population de personnes handicapées 13

CHAPITRE II — ÉCONOMIE ET EMPLOI 15

2.1 Secteurs d'emploi 15

2.2 Perspectives d'emploi 15

CHAPITRE III — PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL 17

3.1 Indicateurs du marché du travail 17

3.2 Régime de travail 18

3.3 Répartition professionnelle 18

3.4 Travail autonome 19

CHAPITRE IV — SCOLARITÉ 21

CHAPITRE V – REVENU 23

5.1 Revenu moyen d'emploi 23

5.2 Revenu moyen total 23

CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE 25

CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR 29

CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL 31

CONCLUSION 49

ANNEXE 51

BIBLIOGRAPHIE 75

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

Tableau 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

Tableau 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

Tableau 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 2001

Tableau 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

Tableau A — Estimation de la population avec incapacité selon le sexe et l'âge au Bas-Saint-Laurent, 2002

Tableau 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

Tableau 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 1996, 1998, 2000 et 2002

Tableau 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 2001

Tableau 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Bas-Saint-Laurent, 2001

Tableau 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001 et 1996

Tableau 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

Tableau 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

Tableau 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

Tableau B — Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec, 2001

Tableau 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
AGENCE	Agence de développement des réseaux locaux de santé et services sociaux
BDSO	Banque de données des statistiques officielles
CA	Conseil d'administration
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAR	Conférence administrative régionale
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CRCD	Conseil régional de concertation et de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
E-Q	Emploi-Québec
FAIRE	Fonds d'accompagnement et d'investissement régional pour entrepreneures
IMT	Information sur le marché du travail
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMSL	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec

MESSF	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MREG	Ministère des Régions
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
TCGFBSL	Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

INTRODUCTION

En mars 2002, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Bas-Saint-Laurent. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER
DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

— En 2001, la population du Bas-Saint-Laurent, constituée de 102 235 femmes et de 98 400 hommes, représentait 2,8 % de la population totale du Québec. Les femmes comptent pour 51 % de la population du Bas-Saint-Laurent, une proportion similaire à l'ensemble du Québec.

— Des huit MRC, Rimouski-Neigette est, de loin, la plus populeuse : 26,1 % de la population régionale s'y regroupe.

— Après avoir enregistré une hausse de sa population de 0,5 % de 1991 à 1996, le Bas-Saint-Laurent a par la suite subi une diminution démographique de 2,6 % entre 1996 et 2001. Au total, la région a donc connu une décroissance de 2,2 % de 1991 à 2001, alors que, pendant cette période, la population québécoise s'accroissait de 5 %. De plus, selon les derniers scénarios publiés par l'Institut de la statistique du Québec pour 2001-2051, durant les 20 prochaines années, le Bas-Saint-Laurent perdra un résidant sur dix, comparativement à un sur cinq pour les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine[1].

— Dans le Bas-Saint-Laurent, la population est plus âgée que dans l'ensemble du Québec : 15,6 % de la population y est âgée de 65 ans et plus et 11,1 %, de 55 à 64 ans, comparativement à 13,2 % et 10,5 % dans l'ensemble du Québec. Toujours selon les perspectives démographiques 2001-2051, plus de 30 % de la population de la région aura 65 ans et plus en 2026[2].

— Certaines MRC se distinguent par leur proportion des 65 ans et plus particulièrement élevée : c'est le cas des Basques (19,8 %), de La Mitis (17 %) et du Kamouraska (16,9 %).

— Par surcroît, la région compte une moins grande proportion d'enfants de 0 à 14 ans (16,4 % c. 17,8 %). Seule la MRC La Matapédia regroupe une part d'enfants (18,3 %) supérieure à la moyenne du Québec.

— La proportion des 25 à 34 ans, la génération la plus susceptible de procréer, est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (10,3 % c. 12,7 %). Mentionnons en outre que, de 1991 à 2001, le taux de féminité a diminué de 1,1 point de pourcentage dans ce groupe d'âge pour atteindre 49,8 %, alors qu'au Québec, il est demeuré stable (50,1 %).

---

1 Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051,* édition 2003, p. 8.

2 *Idem*, p. 4.

— Par ailleurs, de 1991 à 2001, la proportion de personnes de 25 à 34 ans a diminué un peu plus au Bas-Saint-Laurent qu'au Québec (- 5,8 points de pourcentage c. - 5,3 points). Pendant cette période, la part des 65 ans et plus a augmenté davantage dans la région (2,7 points c. 2,1 points), tandis que la proportion de 0 à 14 ans décroissait beaucoup plus rapidement qu'en moyenne au Québec (- 4,9 points c. - 2,2 points).

— Au Bas-Saint-Laurent comme au Québec, le taux de féminité a tendance à augmenter avec l'âge. Ainsi, les femmes sont majoritaires dans tous les groupes d'âge à compter de 55 ans, quoique de façon moins marquée qu'au Québec. Le taux de féminité culmine chez les 75 ans et plus (61,9 %), mais il demeure moins grand que chez leurs homologues du Québec (64,5 %). Tout de même, de 1991 à 2001, le taux de féminité des 65 ans et plus a augmenté de 1,5 point, alors qu'au Québec, il diminuait de 0,7 point.

— Notons que les MRC à caractère plus urbain, soit Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, se distinguent par des taux moyens de féminité (respectivement 52,1 % et 51,5 %) qui dépassent les valeurs régionale (51 %) et québécoise (51,2 %).

(Voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

— Au nombre de 1 230 en 2001, les personnes immigrées du Bas-Saint-Laurent ne représentent que 0,6 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec), la plaçant à l'avant-dernière position des 17 régions du Québec à ce chapitre. En novembre 2002, le Bas-Saint-Laurent se dotait d'une entente spécifique en immigration visant l'arrivée de 300 personnes immigrantes au cours des 3 prochaines années.

— De 1991 à 2001, la région a tout de même connu un accroissement de sa population immigrante (15 %), en deçà cependant du rythme d'augmentation du Québec (19,6 %). Précisons que, si on se concentre sur la période 1996-2001, on constate que la proportion de personnes immigrées est demeurée stable dans le Bas-Saint-Laurent, tandis qu'elle enregistrait une faible croissance (0,3 %) au Québec.

— Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (56,1 % c. 50,7 %).

— La proportion de femmes dans la population immigrée a d'ailleurs crû beaucoup plus dans la région (6,1 points) qu'au Québec (1,1 point) de 1991 à 2001.

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

— En 2001, la région comptait 34 495 familles avec au moins un enfant, ce qui marque une diminution nettement plus considérable qu'au Québec depuis 1996 (- 8,2 % c. - 1,4 %). Cette situation est sans doute liée au vieillissement de la population et à la sous-représentation, parmi la population régionale, des 25-34 ans, et notamment des femmes de ces groupes d'âge.

— Le Bas-Saint-Laurent a une proportion de familles monoparentales inférieure à celle de l'ensemble du Québec (23,3 % c. 26,5 %).

— Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a augmenté de 2,6 points de pourcentage, un accroissement semblable à celui observé au Québec (2,5 points).

— Comme dans l'ensemble du Québec, la proportion de familles monoparentales dirigées par un chef féminin s'établit à 79,7 % dans la région.

— La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est demeurée stable de 1996 à 2001, pendant qu'au Québec elle diminuait de 1,9 point.

— On remarque dans la région proportionnellement plus de familles ne comptant qu'un enfant, sauf en ce qui concerne les familles monoparentales dirigées par un homme.

(Voir tableau 5 en annexe)

1.4 POPULATION DE PERSONNES HANDICAPÉES

— Dans son plus récent portrait statistique régional[3] sur l'évaluation de l'intégration des personnes handicapées, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) estime à 37 350 le nombre de personnes handicapées sur notre territoire, soit près de 19 % de la population totale. Il est important de souligner que les données utilisées proviennent entre autres du recensement canadien de 1996. Lors de la production de l'avis régional du CSF en 2002, les statistiques disponibles à l'OPHQ étaient alors celles de 1991.

— Sur ces 37 350 personnes, 51,3 % sont des femmes (19 150), comparativement à 48,7 % d'hommes (18 200).

— Le revenu total moyen des femmes avec incapacité (10 718 $) ne représente que 75 % de celui des hommes avec incapacité (14 336 $).

---

[3] Office des personnes handicapées du Québec, *Portrait statistique régional de la population avec incapacité - Région du Bas-Saint-Laurent - 2003.*

— Elles vivent plus souvent dans un ménage considéré pauvre ou très pauvre (37 % c. 28 % chez les hommes), sont plus souvent sous le seuil de faible revenu (38 % c. 34 %), sont moins souvent en emploi (28 % c. 30,4 %) malgré qu'elles présentent un taux de diplomation plus élevé que les hommes handicapés (48,4 % c. 39 %).

(Voir tableau A en annexe)

CHAPITRE II
ÉCONOMIE ET EMPLOI

2.1 SECTEURS D'EMPLOI

— En 2002, dans le Bas-Saint-Laurent, le secteur primaire, dominé par l'agriculture et la forêt, fournit 9,4 % des emplois, le secteur secondaire 18,9 % et le secteur tertiaire 71,7 %[4]. Précisons que le Bas-Saint-Laurent dispose de l'économie la plus diversifiée des régions ressources[5].

— Comparativement à 2001, l'année 2002 a été une année difficile pour le Bas-Saint-Laurent, notamment en raison de la situation dans l'industrie du bois d'œuvre, la fin de certains travaux de construction commerciale, des suppressions de postes dans le secteur des équipements de transport, ainsi que des pertes d'emplois dans la transformation alimentaire dans la MRC du Témiscouata.

— Par contre, d'autres domaines tels la métallurgie, les nouvelles technologies de l'information, le tourisme et le domaine maritime ont connu un essor positif. Emploi-Québec en conclut à une économie à deux vitesses[6].

— En 2003, le Bas-Saint-Laurent a connu une augmentation de l'emploi de 6,3 %, soit la création de 5 200 emplois, ce qui le classe au premier rang de toutes les régions du Québec à cet égard[7]. Avec Montréal, les Laurentides et l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent se situe parmi les régions économiques du Québec ayant connu les plus fortes créations d'emplois en 2002-2003[8].

2.2 PERSPECTIVES D'EMPLOI

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, sur les 13 400 emplois disponibles dans la région entre 2002 et 2006, un fort pourcentage, soit 65 %, exigera une formation collégiale technique ou secondaire professionnelle[9].

Le secteur primaire accusera un recul significatif au cours de cette période[10]. En 2001, la part relative de l'emploi pour la catégorie professionnelle du secteur primaire était de

---

4 Emploi-Québec du Bas-Saint-Laurent. *Les MRC du Bas-Saint-Laurent en quelques chiffres,* décembre 2002.

5 Emploi-Québec du Bas-Saint-Laurent. *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2002-2003,* janvier 2002, p. 31.

6 Emploi-Québec du Bas-Saint-Laurent. *Rapport annuel de gestion Bas-Saint-Laurent, 2002-2003*, p. 6.

7 *Communiqué 2453 du bureau du ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et ministre de l'Emploi, monsieur Claude Béchard,* 22 janvier 2004.

8 Emploi-Québec. *Information sur le marché du travail - L'emploi au Québec,* vol. 19, nº 12, décembre 2003, p. 5.

9 Emploi-Québec du Bas-Saint-Laurent. *Le Marché du travail dans la région du Bas-Saint-Laurent - Perspectives professionnelles, 2002-2006,* p. 4.

10 *Idem,* p. 5.

6 % dans le Bas-Saint-Laurent, comparativement à 2,4 % pour le Québec. En 2006, Emploi-Québec prévoit qu'elle ne sera plus que de 2 %[11].

Dans le secteur manufacturier, l'emploi progressera plus rapidement dans la fabrication de biens durables que dans celle de biens non durables. Les ouvrières et ouvriers spécialisés bénéficieront davantage de la croissance de ce secteur, suivis du personnel technique[12].

Enfin, dans le secteur tertiaire, qui fournit près des trois quarts des emplois, les domaines performants demeureront les services aux entreprises qui arrivent bon premier, puis l'hébergement, la restauration et les services personnels[13].

Le groupe de la vente et des services, qui représente 1 emploi sur 4, présente de bonnes possibilités d'emplois.

Le secteur de la santé affiche un bon taux de croissance de l'emploi. D'ici 2006, on prévoit pour ce secteur un taux de croissance de 5,7 %.

11 *Idem,* p. 43.
12 *Idem,* p. 46.
13 *Idem,* p. 3.

CHAPITRE III
PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la région sont inférieurs à ceux des Québécoises (respectivement 52,1 % c. 57,7 % et 46,6 % c. 53,2 %), alors que leur taux de chômage est plus important (10,5 % c. 7,7 %).

La situation variant beaucoup d'une MRC à l'autre, notons que les taux d'activité et d'emploi des travailleuses et des travailleurs des MRC Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup sont équivalents, sinon meilleurs (dans le cas des femmes de Rimouski-Neigette) à ceux de leurs homologues du Québec. Toutes les autres MRC présentent cependant des indicateurs du marché du travail nettement inférieurs à ceux du Québec, une situation qu'on retrouvait d'ailleurs en 1996.

Les taux d'activité et d'emploi des femmes du Bas-Saint-Laurent sont plus faibles que ceux des hommes de la région. L'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes atteint 13,8 points de pourcentage, comparativement à 13,4 points au Québec, alors que la différence entre les taux d'emploi se situe à 9,1 points, comparativement à 11,7 points au Québec. En 1996, les écarts entre les femmes et les hommes étaient plus importants tant dans le Bas-Saint-Laurent qu'au Québec.

Au Bas-Saint-Laurent comme au Québec, le taux de chômage féminin est plus faible que celui des hommes. Cependant, l'écart à l'avantage des femmes est plus marqué dans la région (10,5 % c. 15,4 %) qu'au Québec (7,7 % c. 8,7 %).

De 1996 à 2001, le taux d'emploi des Bas-Laurentiennes a augmenté de 3,9 points, comparativement à 4,7 points pour les Québécoises, tandis que chez les hommes de la région, il régressait de 3 points, contrairement aux taux d'emploi des Québécois qui croissaient de 3,1 points.

De 1996 à 2001, les taux de chômage des Bas-Laurentiennes et des Bas-Laurentiens ont diminué de 3,3 points, un recul qui s'apparente à celui noté au Québec, qui a atteint 3,5 points chez les femmes et 3,6 points chez les hommes.

En observant les taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, la situation des femmes de la région est toujours moins favorable que celle des Québécoises.

Les taux d'emploi de la main-d'œuvre féminine du Bas-Saint-Laurent sont également toujours inférieurs à ceux de la main-d'œuvre masculine, l'écart le plus important se remarquant dans la population des 45 ans et plus. Cette différence est probablement liée aux difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes. À l'inverse, c'est dans le groupe des 20 à 29 ans que les écarts sont les moins prononcés.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

— Les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent travaillent à temps partiel beaucoup plus que leurs homologues masculins (30,2 % c. 12,3 %) et même davantage que les Québécoises (27,9 %).

— Comme les Bas-Laurentiens travaillent proportionnellement moins à temps partiel que les Québécois (12,3 % c. 13,4 %), l'écart entre les femmes et les hommes est davantage marqué à ce chapitre dans la région qu'au Québec.

— De 1996 à 2001, la proportion des Bas-Laurentiennes travaillant à temps partiel a diminué de 2,4 points de pourcentage, un recul un peu moins sensible qu'au Québec (- 2,7 points).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

— Le taux de féminité de la main-d'œuvre du Bas-Saint-Laurent est inférieur à celui du Québec (45 % c. 46,2 %). Si la part des Bas-Laurentiennes dans la population active a augmenté depuis 1996, la hausse a été un peu plus lente que dans l'ensemble du Québec (0,9 point c. 1,2 point).

— Comme les Québécoises, les travailleuses de la région sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (22,8 %), ainsi que dans le secteur de la vente et des services (31,4 %).

— Les taux de féminité dans ces deux secteurs, respectivement de 74,9 % et de 61,8 %, sont supérieurs à ceux observés dans l'ensemble du Québec (71,8 % et 54,4 %), indiquant une concentration plus importante de la main-d'œuvre féminine bas-laurentienne dans ces domaines.

— Le taux de féminité le plus élevé se remarque dans le secteur de la santé (79,5 %), tandis que le plus bas est dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (5,9 %); ces taux, qui atteignent respectivement 77,9 % et 7,3 % pour l'ensemble du Québec, confirment la plus importante ségrégation professionnelle des Bas-Laurentiennes.

— De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel : de la gestion; des sciences naturelles; des arts, de la culture, des sports et des loisirs; des aliments, des boissons et du tourisme; des métiers, des transports et de la machinerie; ainsi que de la transformation.

— Par contre, la part de la main-d'œuvre féminine a diminué parmi le personnel de bureau, le personnel enseignant, ainsi que les employées de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

— En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 2,5 % des femmes dans la population active du Bas-Saint-Laurent, comparativement à 4,8 % pour leurs homologues masculins.

— Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 6 % des femmes dans la population active, comparativement à 7,9 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.

— Dans l'ensemble du Québec, on remarque une moindre proportion de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).

— De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est demeurée stable, dans la région comme au Québec, tout comme chez leurs homologues masculins et, en quelque sorte, chez les Québécois (- 0,2 point pour ces derniers).

— Pendant la même période, la proportion régionale de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a augmenté de 1,1 point, tandis que celle de leurs homologues masculins demeurait quasi stable (- 0,3 point). Pendant cette période, elle croissait à peine de 0,4 point pour les Québécoises et, comme chez les Bas-Laurentiens, elle fléchissait à peine chez les Québécois (- 0,3 point).

— La MRC Témiscouata a non seulement la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (3,6 %), mais elle a aussi enregistré la plus forte augmentation de ce type de travailleuses de 1996 à 2001 (1,9 point de pourcentage). Pour sa part, la MRC La Mitis regroupe la plus importante part de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (8,4 %), mais elle est légèrement devancée par la MRC Les Basques pour ce qui est de la hausse la plus notable de 1996 à 2001 de cette catégorie de travailleuses (respectivement 2 points c. 2,1 points).

— Pour sa part, la MRC Rimouski-Neigette compte la plus faible proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (1,9 %), alors que Matane regroupe la moins grande part régionale de travailleuses autonomes non constituées en société (4,7 %).

(Voir tableau 10 en annexe)

CHAPITRE IV
SCOLARITÉ

— En général, les Bas-Laurentiennes sont moins scolarisées que les Québécoises : 19,8 % d'entre elles ont complété moins de neuf années d'études (c. 15,9 %) et 8,8 % détiennent un grade universitaire (c. 13,3 %).

— Par rapport aux Bas-Laurentiens, si elles sont en moindre proportion à avoir fréquenté l'école moins de neuf ans (19,8 % c. 20,4 %), elles ont aussi proportionnellement moins poursuivi des études supérieures, postsecondaires partielles (35,1 % c. 36,1 %) ou universitaires (8,8 % c. 9,1 %).

— Par contre, si on se concentre sur les Bas-Laurentiennes de 30 à 44 ans et, surtout, de 20 à 29 ans, on constate qu'elles ont obtenu en plus grande proportion que les hommes de leur groupe d'âge un grade universitaire (respectivement 13,9 % c. 11,7 % et 14,8 % c. 8,6 %). Ces pourcentages n'en demeurent pas moins nettement plus faibles que chez les Québécoises de leur âge (respectivement 19,6 % et 20,3 %).

— Les femmes de 20-29 ans sont également proportionnellement plus nombreuses que les hommes de la région et que les Québécoises du même âge à avoir fait des études postsecondaires partielles (63,2 % c. 58 % et 58,2 %).

— On remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes, et ce, au Bas-Saint-Laurent comme au Québec.

— En conséquence, par rapport à 1996, il y a en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire, de même qu'un plus faible pourcentage ayant complété moins de neuf années d'études.

— Toutes catégories d'âge confondues, les taux d'emploi des femmes et des hommes du Bas-Saint-Laurent augmentent en fonction de la scolarisation, une situation qu'on observe aussi dans l'ensemble du Québec, sauf chez les Bas-Laurentiennes de 15-19 ans, où on remarque un meilleur taux d'emploi chez celles ayant complété moins de neuf années d'études que chez celles ayant poursuivi entre neuf et treize années d'études.

— De même, dans tous les groupes d'âge, le taux de chômage diminue en fonction de la scolarisation, tant au Bas-Saint-Laurent qu'au Québec. Mentionnons tout de même une exception : chez les Bas-Laurentiennes de 15-19 ans, ce sont celles ayant fréquenté l'école moins de neuf ans qui présentent le plus faible taux de chômage.

— Peu importe la scolarisation et le sexe, au Bas-Saint-Laurent comme au Québec, le taux d'emploi le plus élevé est dans le groupe d'âge des 30 à 44 ans.

— Tant au Bas-Saint-Laurent qu'au Québec, l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin se rétrécit avec la poursuite des études, le moins important étant observé chez les personnes ayant un grade universitaire.

— Soulignons que dans Rimouski-Neigette, le taux d'emploi des diplômées et des diplômés universitaires est pour ainsi dire égal (79,6 % c. 79,5 %), alors que dans Les Basques et Témiscouata, les détentrices d'un grade universitaire affichent un meilleur taux d'emploi que leurs homologues masculins (respectivement 65,4 % c. 61,9 % et 81,3 % c. 77,3 %).

— À l'inverse, l'écart le plus important à ce chapitre se remarque parmi les individus, de la région comme du Québec, qui ont complété moins d'une neuvième année d'études.

— L'écart entre les taux de chômage féminin et masculin tend aussi à s'amenuiser avec la scolarisation, le moins grand étant observé dans le groupe détenant un grade universitaire. Cependant, contrairement à l'ensemble du Québec, le taux de chômage féminin des universitaires est plus élevé que celui des hommes du même groupe (respectivement 6,3 % c. 4,6 % et 4,5 % c. 4,7 %), ce qui n'est pas le cas pour les autres catégories de scolarisation.

— À l'inverse, cet écart est le plus marqué parmi les personnes ayant fait moins d'une neuvième année d'études (18,3 % c. 27,8 %), alors qu'au Québec, c'est parmi le groupe qui a complété des études postsecondaires que l'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes est le plus grand (6,9 % c. 7,9 %), une différence nettement moins marquée au Québec que dans le Bas-Saint-Laurent.

— Par rapport aux Québécoises, le taux d'emploi des Bas-Laurentiennes est généralement moins élevé, sauf parmi celles ayant un grade universitaire qui détiennent une aussi bonne position que leurs homologues du Québec (78,1 %).

— Le taux de chômage des femmes de la région est plus élevé que celui des Québécoises, peu importe la scolarisation. Mentionnons tout de même que l'écart est moins marqué parmi les diplomées universitaires (6,3 % c. 4,5 %).

NOTE : Concernant cette section, veuillez noter qu'une erreur s'est produite lors de l'impression de l'avis régional en 2001. On aurait dû lire en page 50, à la toute fin du dernier paragraphe : « Même si la région offre moins de secteurs de formation que l'ensemble du Québec (14 c. 20), ce fait ne peut expliquer à lui seul l'écart dans la ***concentration scolaire féminine puisque, comme nous le verrons ci-dessous, on ne note pas de phénomène semblable chez les garçons.*** »

(Voir tableaux 11 et 12 en annexe)

CHAPITRE V
REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

— En 2001, les Bas-Laurentiennes touchaient un revenu moyen d'emploi de 19 477 $, qui représentait 70,2 % du revenu masculin moyen de la région (27 743 $), alors que chez les Québécoises, qui tiraient de leur emploi 23 282 $ en moyenne, ce rapport se situait à 67,1 %.

— Le revenu moyen d'emploi des femmes de la région, comme celui des hommes, est inférieur à celui de leurs homologues québécois. En effet, les femmes touchent 83,7 % du revenu d'emploi moyen des Québécoises, tandis que les Bas-Laurentiens obtiennent 79,9 % du revenu moyen d'emploi des Québécois. C'est donc la faiblesse de revenu des hommes, plutôt que la bonne performance des Bas-Laurentiennes, qui réduit l'écart de revenu entre les femmes et les hommes de la région.

— De 1996 à 2001, comme de 1991 à 1996, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus lentement que celui des Québécoises (respectivement 18,5 % c. 19,5 % et 8,6 % c. 11,8 %), si bien que l'écart de revenu entre les Bas-Laurentiennes et les femmes du Québec n'a cessé de s'accroître.

— Dans trois MRC, les travailleuses tirent de leur emploi un revenu moyen inférieur à 18 000 $: La Matapédia, Les Basques et Témiscouata. À l'inverse, c'est dans Rimouski-Neigette que les femmes atteignent le meilleur revenu moyen d'emploi (22 058 $), qui demeure néanmoins inférieur à celui de leurs homologues du Québec (23 282 $).

— La MRC Témiscouata affiche le plus important écart entre les revenus moyens d'emploi féminin et masculin, les femmes touchant seulement 65,8 % du revenu des hommes.

— À l'inverse, c'est dans La Matapédia qu'on note le plus faible écart entre les revenus d'emploi des femmes et des hommes, celles-ci obtenant 74,4 % du revenu des hommes. Notons cependant que le revenu d'emploi moyen des hommes est le plus faible de la région (24 024 $).

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

— Les revenus moyens totaux des femmes et des hommes sont nettement moindres dans la région (respectivement 17 713 $ et 26 964 $) qu'au Québec (21 286 $ et 33 117 $).

— Le revenu moyen des Bas-Laurentiennes représente 65,7 % du revenu moyen des hommes de la région et il équivaut à 83,2 % de celui des Québécoises, marquant ainsi des écarts encore plus importants que pour les revenus d'emploi.

— De 1996 à 2001, le revenu moyen des femmes de la région a augmenté de 17,6 %, alors que celui des Québécoises croissait de 19,3 %.

— Par contre, de 1991 à 1996, il s'était accru légèrement plus dans la région qu'au Québec (8,6 % c. 8 %).

— Davantage de Bas-Laurentiennes (8,3 %) que de Québécoises (7,1 %) ou de Bas-Laurentiens (4,2 %) ne touchent aucun revenu.

— Cependant, de 1996 à 2001, la proportion de femmes sans revenu a diminué un peu plus rapidement dans la région qu'au Québec (- 6,3 points de pourcentage c. - 5,5 points).

— Parmi les Bas-Laurentiennes qui touchaient un revenu en 2001, 61,6 % recevaient moins de 20 000 $ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. Précisons qu'en 1996, 74 % des femmes de la région étaient dans cette situation.

— De 1996 à 2001, la proportion de femmes de la région ayant un revenu moyen de plus de 35 000 $ a augmenté, passant de 8,8 % à 11,1 %, ce qui les laisse tout de même loin derrière les Québécoises, dont la part est passée de 12,8 % à 16,7 %. L'écart s'est même creusé pendant cette période.

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI
INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Comme l'avis régional faisait part des données de l'Enquête sociale et de santé - 1998 et qu'aucune enquête plus récente n'a été réalisée, cette section se concentre essentiellement sur le phénomène de la violence faite aux femmes à partir des données du ministère de la Sécurité publique publiées annuellement.

➢ *VIOLENCE*

— Au cours de l'année 2001, dans le Bas-Saint-Laurent, le ministère de la Sécurité publique a dénombré 285 cas de femmes victimes de violence conjugale qui ont fait l'objet d'un signalement aux policiers, soit le plus grand nombre des cinq dernières années.

— Les voies de fait constituent, avec 63,5 %, la catégorie d'infractions la plus souvent signalée par les femmes victimes de violence. Le harcèlement criminel (14 %) ainsi que les menaces (14,7 %) suivent.

— Alors que dans l'ensemble du Québec, les cas d'enlèvement ou de séquestration comptent pour 1,7 % des infractions subies par les femmes victimes de violence, cette proportion atteint 3,9 % dans le Bas-Saint-Laurent, soit, et de loin, le plus fort taux au Québec, suivi de Lanaudière avec 3,4 %.

— Sur les 285 cas traités, 27,8 % des dossiers ont été classés sans mise en accusation, comparativement à 17,7 % au Québec.

— Au cours de l'année 2002-2003, les trois maisons d'aide et d'hébergement pour les victimes de violence conjugale, soit L'Autre-TOIT, à Cabano, La Débrouille, à Rimouski, et La Gigogne, à Matane, qui totalisent 36 places, ont accueilli 176 femmes et 137 enfants[14].

— Ces maisons sont ouvertes 24 h/7 jours, 365 jours/an. Les services offerts aux femmes pendant et après l'hébergement ainsi qu'à l'externe sont gratuits : relation d'aide, accompagnement sociojuridique. On y retrouve des groupes de soutien en dévictimisation, des services spécifiques pour les enfants victimes et témoins de violence. Chaque maison offre les services d'une « intervenante jeunesse ». En plus de collaborer à plusieurs dossiers (santé mentale, suicide, etc.), les maisons d'hébergement du territoire offrent plusieurs formations (dépistage, violence conjugale, etc.). Elles ont également un volet sensibilisation et éducation sur des sujets variés tels les rapports égalitaires ou encore par le biais du programme *Branchons-nous sur les rapports de force* offert dans les écoles primaires tant aux élèves qu'aux enseignantes et qu'aux enseignants.

---

14 Statistiques sur le taux d'occupation fournies par les trois maisons d'hébergement, janvier 2004.

— Les 9 centres de femmes de la région sont très actifs sur le territoire (Cabano, Saint-Pascal, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Lac-des-Aigles, Rimouski, Mont-Joli, Amqui et Matane) et leur action contribue à contrer la violence faite aux femmes. Ils offrent de l'aide individuelle (écoute, informations, accompagnement et support, références) et de groupes (cafés-rencontres, groupes d'entraide, cuisines collectives, de très nombreuses formations dont le programme *Antidote*, des activités éducatives variées, des conférences, un bulletin d'information, l'accès à un centre de documentation).

— Le service téléphonique national *SOS Violence conjugale*, accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, a quant à lui enregistré 436 appels d'aide ou d'information en provenance du Bas-Saint-Laurent en 2002-2003[15].

— Pour sa part, le CALACS de Rimouski a réalisé, en 2002-2003, 291 interventions téléphoniques, 198 en face à face, 151 participations dans des groupes de soutien et 7 démarches d'accompagnement sociojudiciaire ou médical[16].

— Toujours en 2002-2003, le CALACS a reçu 104 nouvelles demandes d'aide, dont 45 étaient relatives à des incestes et 50 à des agressions sexuelles. Ce sont les femmes âgées de 24 à 45 ans qui consultent majoritairement[17].

— Le CALACS a produit un nouveau programme de prévention des agressions à caractère sexuel nommé *PASSAGE* qui s'adresse aux jeunes de 12-14 ans. Une vidéo présentant différentes situations d'agressions sexuelles vécues par les jeunes, principalement dans leurs relations avec leurs pairs, est l'outil principal du programme. Bien que celui-ci soit conçu pour être utilisé dans le cadre d'animation en classe, il peut aussi servir de support à l'animation lors de rencontres en maison de jeunes ou autres. Il sert entre autres à défaire les mythes et préjugés qui entourent les agressions sexuelles, propose des modèles de relations égalitaires entre les garçons et les filles et outille les jeunes à recevoir une confidence. La vidéo peut aussi être utilisée lors de rencontres de sensibilisation auprès des parents, d'enseignantes, d'enseignants, d'intervenantes et d'intervenants puisqu'un volet du programme s'adresse principalement aux adultes.

— Le 25 novembre 2003, la Régie régionale de la santé et des services sociaux annonçait la mise en place de services médicosociaux offerts aux victimes d'agression sexuelle dans les centres hospitaliers des différentes MRC de la région du Bas-Saint-Laurent. L'urgence servira de porte d'entrée et permettra de fournir des services adaptés aux besoins. Dans le Bas-Saint-Laurent, c'est près de 400 médecins, professionnelles et professionnels qui ont été formés afin de pouvoir soutenir et accompagner ces victimes et leurs proches. Cette formation a été conçue et dispensée par le CALACS de Rimouski. À l'heure actuelle, à peine 10 % des victimes d'agression sexuelle vont chercher de l'aide.

---

15 SOS Violence conjugale, janvier 2004.

16 CALACS de Rimouski, *Rapport d'activités des travailleuses 2002-2003*, p.3.

17 *Idem*, p. 2.

— Dans son *Plan stratégique régional 2003-2006*[18], la Régie s'est fixé comme objectif de rendre disponibles, dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, des services spécifiques et adaptés aux jeunes exposés à la violence conjugale.

(Voir tableau B en annexe)

[18] Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, *Plan stratégique régional 2003-2006,* décembre 2003, p. 34.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

— L'observation des plus récentes statistiques sur la présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs du Bas-Saint-Laurent nous permet de constater que celles-ci se retrouvent en grande proportion à la tête des institutions du milieu scolaire, des commissions scolaires à l'université, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, ainsi que du Conseil régional de la culture. Cette situation, qu'on remarque aussi au Québec, ne surprend guère compte tenu de la concentration professionnelle et du grand engagement bénévole des femmes dans les secteurs éducatif, sociosanitaire et culturel. Soulignons tout de même que les Bas-Laurentiennes sont nettement plus représentées que les Québécoises au conseil d'administration des établissements d'enseignement supérieur, de même qu'au Conseil régional de la culture. Par contre, elles occupent proportionnellement moins de sièges au c.a. des établissements de santé et de services sociaux et aucune femme ne préside de commission scolaire.

— Les Bas-Laurentiennes ont aussi fait, par rapport aux Québécoises, d'autres percées intéressantes qui méritent d'être soulignées, notamment parce qu'elles se démarquent des secteurs d'activité traditionnellement féminins. Citons l'Assemblée nationale, le Conseil du loisir scientifique, le Conseil régional de l'environnement, l'Association touristique régionale et le Conseil central de la CSN. Quoique très positifs, ces gains demeurent toutefois fragiles compte tenu que ces instances impliquent un petit nombre de représentantes et de représentants. Par conséquent, les pourcentages peuvent varier rapidement.

— Par contre, la participation des femmes à plusieurs instances qui ont un rôle déterminant en matière de développement régional et local semble plus ardue. Ainsi, par rapport aux Québécoises, les femmes de la région sont sous-représentées au Forum jeunesse, à la Conférence administrative régionale, dans les postes d'encadrement de la fonction publique, ainsi qu'au Conseil régional des partenaires du marché du travail. C'était également le cas au conseil exécutif du CRCD. Notons qu'on ne compte aucune femme préfète dans la région.

— Si la proportion de femmes en politique municipale, comme mairesse ou conseillère municipale, dépasse un peu la moyenne québécoise, elle demeure peu élevée. Une situation qui est particulièrement lourde de conséquences avec la création d'une nouvelle structure décisionnelle régionale, la Conférence régionale des élus (CRÉ), mise en place par la loi 34, *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.* La faible présence des femmes dans les instances décisionnelles risque d'être encore plus marquée en raison de la forte prédominance des élu-e-s municipaux dans leur composition, alors que, dans la région comme au Québec, c'est parmi les maires qu'on retrouve la plus faible proportion de femmes.

— La Loi 34 stipule que « la Conférence régionale des élus établit un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes[19] », ce qui constitue un pas dans la bonne direction.

— Les femmes sont bien représentées au conseil d'administration de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux créée le 30 janvier 2004 et qui remplace la Régie régionale, puisqu'elles sont au nombre de 9, comparativement à 7 hommes, soit 56,3 %.

— Pour l'année 2003-2004, le projet *À égalité pour décider* est soutenu par cinq centres de femmes qui ont pignon sur rue à Trois-Pistoles, Mont-Joli, Lac-des-Aigles, Cabano et Rimouski. La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent a également un projet à portée régionale. Ces six projets visent à promouvoir la prise en compte des intérêts des femmes et leur place dans les instances décisionnelles.

— Les centres de femmes travaillent en concertation avec les instances du milieu et siègent sur de nombreux comités pour améliorer les conditions de vie des femmes aux niveaux tant local et régional que national.

(Voir tableau 15 en annexe)

[19] Éditeur officiel du Québec. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche,* art. 99, 2003.

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Au terme de son analyse des conditions de vie des femmes dans le Bas-Saint-Laurent, en 2001, le Conseil du statut de la femme dégageait quatre cibles d'intervention et trente recommandations constituant autant de pistes d'action pour améliorer les conditions de vie des femmes et ainsi parvenir à un développement de la région plus équitable.

Le tableau qui suit retrace ces quatre grandes cibles d'intervention, les mesures qui en découlent et leur degré d'avancement. Pour chacune de ces mesures, les organismes responsables apparaissent en caractère gras et les partenaires en italique.

Un premier suivi des recommandations avait été compilé en février 2003 par le bureau régional du CSF, grâce au concours de plusieurs d'entre vous. Dans la mesure où les données recueillies lors du premier sondage sont toujours pertinentes, nous les avons conservées. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier chaleureusement de l'excellente collaboration reçue pour permettre la réalisation de ces deux bilans. Dans l'ensemble, vos commentaires ont été très positifs sur le contenu du document, ce qui en fait un outil précieux pour toutes et tous.

Force est de constater que plusieurs suites ont été données aux recommandations. À ce jour, nous avons remarqué une mobilisation de plusieurs partenaires pour la réalisation, même partielle, de celles-ci. Peu de ces recommandations sont restées lettre morte. Nous espérons que ces dernières soient également prises en considération et que l'ensemble du travail se poursuive.

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
Cible d'intervention 1 :	Recueillir des données ventilées selon les sexes dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes	
ISQ	1. Que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) soit mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs et, à ce titre, qu'il travaille de concert avec tous les ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux.	Chaque ministère est responsable du contenu des statistiques qu'il publie. Il n'existe aucune obligation de fournir des données ventilées; toutefois, cette préoccupation est généralement présente dans l'ensemble des ministères et organismes. Par ailleurs, sur le plan national, le CSF a adressé à chacun des avis régionaux des demandes à l'ISQ relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
MREG *Partenaires de la CAR*	2. Que, conformément à son mandat de veiller à l'application, en région, de la cinquième orientation de la *Politique en matière de condition féminine*, le ministère des Régions (MREG) s'assure de l'engagement de ses partenaires de la Conférence administrative régionale (CAR) dans la collecte de statistiques sexuées pour chaque territoire de MRC et qu'il signifie des attentes claires à ce sujet aux organismes dont il est responsable, soit le CRCD et les CLD.	Le comité CAR/milieu (Conférence administrative régionale) en condition féminine a invité les acteurs régionaux à une formation théorique sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), en juin 2002, à titre de projet pilote. La 2e partie du projet pilote portant sur les aspects pratiques devait avoir lieu en janvier 2003 mais n'a pas encore été donnée. Une fois cette formation réalisée, le comité CAR/milieu en condition féminine prévoyait planifier la mise en application de l'ADS dans chaque organisation. Avec la restructuration du ministère des Régions qui est intégré au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), il faudra revoir le tout avec les instances du milieu dont la Conférence régionale des

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		élus (CRÉ) et les MRC et selon le rôle que le MDERR aura en matière de développement régional. Le rapport annuel produit par les MRC qui reçoivent une aide financière dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité* doit dorénavant contenir des données sexuées.
L'ensemble des instances régionales *TCGF BSL*	3. Que les instances régionales et locales bas-laurentiennes adoptent les mesures pour ventiler les données selon le sexe lors de leur collecte de statistiques et pour faire les analyses différenciées selon les sexes nécessaires à l'application du principe directeur sur l'égalité entre les sexes et à l'adaptation de leur action aux réalités propres aux femmes et aux hommes du Bas-Saint-Laurent. Au besoin, qu'elles fassent appel aux ressources compétentes, dont la Table de concertation des groupes de femmes, pour obtenir la formation pertinente.	Plusieurs ministères et instances du milieu ont participé à la formation sur l'analyse différenciée selon les sexes dispensée par le Secrétariat à la condition féminine. Ils ont manifesté de l'intérêt pour poursuivre leur formation. Au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF), à la Direction régionale de la Sécurité du revenu, on cumule déjà des données ventilées. De plus, des analyses spécifiques à certaines problématiques vécues par les femmes ont été réalisées. Le Ministère réalise un projet pilote qui consiste à appliquer l'ADS à l'évaluation de deux mesures actives : soutien au travail autonome et subventions salariales. Quant à Emploi-Québec (E-Q), tant sur le plan de l'analyse du marché du travail, de l'élaboration de ses plans d'action régionaux et locaux, que dans la production des rapports de suivi des résultats (indicateurs et niveau de participation aux différentes mesures ou aux activités d'E-Q) et du rapport annuel de gestion, nous remarquons un souci d'énoncer la

Organismes responsables *Organismes partenaires*	Objet de la recommandation	Réalisations
		problématique de la main-d'œuvre féminine et de relever l'état de participation des femmes aux différentes mesures. À la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS), maintenant l'Agence de développement des réseaux locaux de santé et services sociaux (l'Agence), la formation prévue n'a pas eu lieu. Au cours de la dernière année, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) (section industrie et commerce) a implanté un outil de collecte de données sexuées et de gestion permettant de connaître et d'anticiper les besoins et d'adapter les produits et services en conséquence.
MRCI *CRCD (CRÉ)* *RRSSS*(Agence)*	4. Que la Direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) évalue, avec la collaboration du CRCD et de la RRSSS, les besoins de documentation relatifs à la situation des femmes immigrantes de la région afin que les partenaires régionaux, incluant le MRCI, soient mieux en mesure d'adapter leurs politiques et programmes à la réalité de ces femmes.	Signature d'une entente spécifique, volet immigration, le 25 septembre 2002. L'agent de concertation, responsable de ce dossier au Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), a tenu des contacts avec les familles immigrantes de la région. Il a compilé des données sexuées. Des rencontres à Montréal dans les Carrefours d'immigration ont été organisées en vue d'intéresser des personnes immigrantes à venir s'installer dans le Bas-Saint-Laurent. Une de ces rencontres a été effectuée avec le Carrefour des femmes immigrantes. La responsable en condition féminine du CRCD a participé

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		à cette rencontre et a préparé un contenu spécifique pour les femmes. * La Régie régionale précise qu'elle n'est pas partenaire.
Cible d'intervention 2 : Prévoir les mesures nécessaires pour faire face aux changements démographiques en cours		
CRCD *Partenaires régionaux*	5. Que le CRCD et tous les partenaires régionaux qui se préoccupent de l'exode des jeunes prennent le soin d'évaluer si les motivations et les pratiques migratoires des jeunes femmes et des jeunes hommes diffèrent et, le cas échéant, qu'ils en tiennent compte dans les mesures visant leur rétention ou leur retour dans la région.	La Commission jeunesse du CRCD a joué un rôle conseil dans ce dossier. Elle soutient les activités des agentes et des agents de migration qui oeuvrent dans les Carrefours jeunesse emploi. Cependant, aucune suite directe n'a été donnée à cette recommandation.
CRCD **Emploi-Québec** *Réseau de l'éducation* *CRPMT* *Commission jeunesse*	6. Que le Conseil régional de concertation et de développement, avec la collaboration du ministère de l'Éducation et du Conseil régional des partenaires du marché du travail, se penche sur les moyens de mieux accorder aux priorités de développement de la région l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire, tant en vue d'améliorer la rétention des jeunes sur le territoire que de soutenir la persistance scolaire de la population régionale, sous-scolarisée comparée à la moyenne québécoise et de favoriser la diversification des choix scolaires des filles et des femmes. Qu'on envisage le recours aux nouvelles technologies de l'information pour ce faire.	Un comité sur la diversification des choix professionnels et le développement de l'approche orientante en lien avec les secteurs prometteurs et les orientations de développement de la région a été mis en place par le CRCD, en collaboration avec le ministère de l'Éducation (MEQ) et Emploi-Québec. Pour le MEQ, l'implication se traduit par trois mesures : a) *Chapeau, les filles!*, b) Soutien à des établissements d'enseignement dans la réalisation de projets novateurs tant sur le plan du recrutement, du maintien, que de l'insertion à l'emploi dans des secteurs traditionnellement masculins et c) *Chapeau, Excelle science*. Une formation est dédiée aux représentantes et aux représentants des commissions scolaires et des

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		cégeps dans le but de favoriser la diversification des choix scolaires des filles et des femmes. Des projets permettent de faciliter l'expérimentation des tâches d'un métier non traditionnel pour les femmes dans plusieurs maisons d'enseignement. Dans la foulée des travaux encourageant la diversification des choix professionnels des femmes, la Direction régionale d'Emploi-Québec procède actuellement à une analyse de l'évolution de la présence des femmes sur le marché du travail selon les deux derniers recensements (1996-2001) et de leurs conditions de revenus dans les professions non traditionnelles scientifiques ou technologiques et offrant de bonnes perspectives professionnelles. Ce portrait devrait permettre d'identifier des pistes de travail avec les partenaires concernés, notamment le réseau de l'éducation, quant à la présence des options de formation dans notre région et la participation féminine à celles-ci.
CRCD *CRPMT* *Emploi-Québec* *Réseau de l'éducation* *Commission jeunesse*	7. Que le Conseil régional des partenaires du marché du travail et la Direction régionale d'Emploi-Québec s'assurent de la collaboration des partenaires du réseau de l'éducation pour réaliser une meilleure diffusion des perspectives professionnelles et des secteurs d'emploi prometteurs auprès tant des adultes en réorientation que des jeunes pour les inciter à s'établir dans la région ou pour convaincre celles et ceux qui ont quitté d'y revenir.	La Direction régionale du ministère de l'Éducation collabore avec Emploi-Québec à la diffusion de l'IMT (Information sur le marché du travail) en ligne. Afin de combattre l'exode des jeunes, depuis quelques mois, un comité de travail, formé de la CRÉ, de la Commission jeunesse et d'Emploi-Québec, se penche sur la diversification des modes de diffusion de l'IMT et sur les perspectives professionnelles. Les commissions

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		scolaires verront à trouver les moyens de faire connaître cet outil aux jeunes. Le comité veut instaurer un plan d'action commun visant à influencer l'orientation scolaire des filles et des garçons en lien avec les secteurs d'avenir. Plusieurs écoles secondaires se préoccupent de cette question.
RRSSS *CRCD*	8. Compte tenu du vieillissement de la population bas-laurentienne, que la RRSSS dresse un portrait des femmes et des hommes âgés, en associant le CRCD à la détermination des aspects à considérer, afin que ces instances puissent effectuer une analyse différenciée selon les sexes de la situation de la population aînée et de l'organisation des services à son intention. Que ce portrait prenne également le soin de discerner, parmi les 65 ans et plus, les différents groupes d'âge.	Pas de développement du côté de l'Agence. Le CRCD n'avait pas de mandat ou d'engagement sur cette question.
RRSSS *Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes*	9. Que, dans sa recherche d'une meilleure connaissance des besoins auxquels répondent les soins et services à domicile et dans sa réflexion de ce que devraient être les services de base, ainsi que les mécanismes de coordination et de suivi qui s'imposent dans ce contexte, la RRSSS associe le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes et adopte une approche globale pour aborder cette question.	Un avis sur le virage ambulatoire a été déposé au conseil d'administration de la Régie régionale en juin 2002 par le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes. L'avis connaît une bonne diffusion dans le milieu de la santé et des services sociaux.
CRCD	10. Que le CRCD, avec la collaboration de la RRSSS, des municipalités ainsi que des directions régionales	Au CRCD, des démarches ont été entreprises pour répondre aux besoins des familles immigrantes

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
RRSSS *Emploi-Québec* *MRCI* *Municipalités*	d'Emploi-Québec et du MRCI, développe des mesures d'accueil et de soutien tenant compte de la spécificité des femmes immigrantes.	colombiennes installées dans la région. Dans ce contexte, une psychologue a été embauchée pour aider et soutenir ces personnes, dont les femmes immigrantes. La Régie régionale a transmis une lettre aux directeurs des établissements de santé et de services sociaux pour assurer l'accès aux services de santé des personnes immigrantes.
Cible d'intervention 3 :	Améliorer la participation des femmes au développement des collectivités, notamment par leur intégration au marché du travail	
MEQ *Commissions scolaires* *Cégeps* *Université*	11. Que les commissions scolaires, les cégeps et l'université se donnent une stratégie de promotion et un objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs de pointe de la région de façon à favoriser la diversification de leurs parcours scolaires et professionnels.	La Direction régionale du MEQ poursuit des actions de sensibilisation à cette réalité auprès des diverses institutions d'enseignement. Les centres de formation professionnelle se sont donné des cibles pour le recrutement de femmes dans les options non traditionnelles. Le ministère de l'Éducation subventionne des projets novateurs dans les commissions scolaires et les cégeps visant l'accès et le maintien des femmes dans des emplois traditionnellement masculins. À la demande du MEQ, la responsable du bureau régional du Conseil du statut de la femme fait partie du jury.
Emploi-Québec **MIC (MDERR)**	12. Pour accroître les conditions de succès de l'intégration au travail des filles et des femmes dans des professions	Dans son *Plan d'action 2002-2003*, Emploi-Québec proposait de documenter les expériences existantes, en

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
MEQ *Ficelles*	ou métiers non traditionnels, que les directions régionales d'Emploi-Québec, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère de l'Éducation s'associent au groupe de femmes actif sur cette question pour développer des mesures d'accompagnement à l'intention des candidates et des entreprises qui les embauchent afin d'assurer un meilleur accueil et un bon soutien aux recrues.	collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et d'autres partenaires, sur la dotation des postes avec des conditions de travail adaptées aux caractéristiques de la main-d'œuvre féminine. Il prévoyait également développer un contenu d'atelier pour sensibiliser des gestionnaires d'entreprises. Toutefois, à ce jour, il n'y a pas eu de développement. Pour Ficelles, groupe pour l'accès au travail, il n'y a pas eu de suite donnée.
Emploi-Québec	13. Que la Direction régionale d'Emploi-Québec se saisisse de l'ouverture créée par la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* à l'endroit des femmes « sans chèque » pour leur favoriser l'accès à la formation de base en prévoyant à leur intention les mesures d'accompagnement nécessaires ainsi que le remboursement des frais supplémentaires attribuables à leur parcours.	Aucun développement sur cette question.
MIC **MAPAQ** **MREG** *CRCD* *CLD*	14. Que les directions régionales du MIC, du MAPAQ et du ministère des Régions constituent des banques de données sur les femmes entrepreneures et sur les femmes agricultrices. Que ces informations visent à soutenir ces ministères ainsi que le CRCD et les CLD dans l'élaboration des mesures appropriées pour soutenir ces femmes.	Une liste des femmes entrepreneures est en réalisation au MIC (maintenant MDERR). Sous la responsabilité du MIC, un Fonds d'Accompagnement et d'Investissement Régional pour Entrepreneures (FAIRE) a été créé le 13 mars 2003. Cet organisme à but non lucratif contribue à l'atteinte de l'autonomie économique et sociale des femmes entrepreneures, à la création et au maintien d'emplois durables et diversifiés. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

Organismes responsables *Organismes partenaires*	Objet de la recommandation	Réalisations
		l'Alimentation (MAPAQ) prévoyait avoir réalisé la banque de données sur les femmes agricultrices au terme de la campagne d'enregistrement des entreprises agricoles 2003-2004 (juin 2004).
Emploi-Québec *RRSSS*	15. Que, dans le cadre de l'application de *la Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine,* la Direction régionale d'Emploi-Québec sollicite la collaboration de la RRSSS pour mieux cerner la réalité des femmes défavorisées, en recourant à l'Indice de santé sociale élaboré par Développement des ressources humaines Canada, afin de tenir compte de leur potentiel et des obstacles à leur intégration dans les mesures d'insertion sociale ou de préparation à l'emploi conçues à leur intention. Qu'elle s'assure de la répartition de ces activités en fonction des besoins des différents territoires et qu'elle contribue à la consolidation des organismes offrant aux femmes en difficulté de tels services. Qu'une attention particulière soit accordée aux femmes handicapées.	Le MESSF, Direction régionale de la Sécurité du revenu, nous informe que plusieurs centres locaux de développement (CLD) de la région ont intégré dans leur plan d'action des activités spécifiques de sensibilisation et de support dans le cadre d'une démarche d'aide individuelle afin de briser l'isolement des femmes les plus démunies. Dans cette lignée, un outil de sensibilisation a été créé dans le Bas-Saint-Laurent pour promouvoir et démystifier l'intégration des personnes handicapées en emploi : *le marché du travail, c'est pour tout le monde.* La Régie régionale n'a pas été impliquée dans ce dossier.
CRCD *MFE* *Municipalités* *Réseau de l'éducation* *Réseau de la santé et des services sociaux*	16. Que le CRCD continue de travailler avec les organismes du milieu pour s'assurer que les services de garde mis sur pied à la suite de l'entente spécifique tiennent compte de la demande provenant des différentes parties du territoire et qu'il évalue les besoins liés aux divers horaires d'études ou de travail, dont ceux des agricultrices.	L'*Entente spécifique sur le développement des centres de la petite enfance, 1999-2003* a permis de développer près de 4 000 places en services de garde à contribution réduite dans la région. En outre, un projet expérimental sur 3 ans dans la MRC Rivière-du-Loup visant à adapter les services de garde aux milieux ruraux a eu lieu. Il avait été envisagé la signature d'une entente spécifique 2003-2006 en tenant compte notamment des

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		particularités des milieux ruraux, mais aucune suite n'a été donnée. Cette nouvelle entente visait entre autres l'adaptation des services de garde éducatifs aux besoins des parents et des enfants. Elle devait aussi permettre la mise en œuvre du *Plan concerté pour les familles* dans la région, en fonction des besoins et priorités identifiés par les partenaires régionaux. Le CRCD précisait en janvier qu'un autre projet expérimental similaire était en cours d'élaboration dans la MRC La Mitis. Des actions ciblées auront aussi lieu en 2004. Par exemple, dans la MRC La Matapédia, une politique familiale locale sera adoptée d'ici l'automne 2004; les communautés locales pourront mettre en place des services publics afin de répondre aux besoins des familles de leur territoire; la *Politique nationale de la ruralité* offre en cela des possibilités intéressantes.
CRCD *MRC* *Municipalités* *CLD* *Ministère des Transports* *MREG* *Ministère de l'Éducation* *RRSSS* *Organismes du milieu*	17. Que le CRCD, les MRC et les municipalités continuent de travailler avec les organismes du milieu à la recherche de solutions novatrices pour répondre aux besoins de transport collectif. Que ces efforts visent à faciliter l'accès tant à la formation et à l'emploi qu'aux soins et services dans le contexte du virage ambulatoire et du maintien à domicile des personnes aînées.	Une rencontre régionale sur le transport collectif organisée par le CRCD en février 2003 a permis de réunir l'ensemble des partenaires concernés. L'idée de travailler à une entente spécifique semblait faire l'unanimité. Les changements de gouvernance et de structure n'ont pas permis d'aller plus loin à ce sujet. Chacune des MRC possède déjà, ou travaille à mettre en place, un transport collectif. Le transport adapté, le transport scolaire, le taxi-bus ou bien le covoiturage

Organismes responsables *Organismes partenaires*	Objet de la recommandation	Réalisations
		sont utilisés.
MTQ *MRC*	18. Que le ministère des Transports envisage de rendre récurrentes les subventions accordées pour le démarrage et le soutien de projets de transport collectif.	Dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité* lancée en décembre 2001, le ministère des Transports (MTQ) offre un programme d'aide financière de 10 millions aux MRC, récurrent sur 5 ans, pour le développement de transport collectif en milieu rural. En 2003-2004, les MRC Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Les Basques, Matane et Matapédia se sont toutes prévalues du *Programme d'aide au transport collectif* qui offre une subvention récurrente maximale de 28 000 $. Pour sa part, la MRC La Mitis a reçu une somme de 10 000 $ pour la réalisation d'une étude de faisabilité, alors que la MRC Rimouski-Neigette est en attente d'une réponse pour une subvention similaire.
Municipalités *MAMSL*	19. Que les dispositions de la Loi 170 prévoyant l'obligation des municipalités de consacrer des fonds au logement social soient étendues à l'ensemble des municipalités. Qu'à cet effet, la formule coopérative soit promue et soutenue.	Selon le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL), cette disposition est habituellement incluse dans les décrets des nouvelles fusions. Rimouski et Matane en sont des exemples. Toutefois, le MAMSL n'effectuant pas de suivi sur cette question, nous ne savons pas si des initiatives y ont été réalisées. Avec la Loi 170, le logement social peut maintenant relever des MRC. Le MAMSL n'a pas été interpellé pour soutenir les municipalités.
MREG **Emploi-Québec**	20. Que le ministère des Régions, dans le cadre des attentes annuelles qu'il fixe au CRCD et aux CLD, leur demande d'inclure, dans les critères d'évaluation des projets	Pour le MDERR, la réalisation de cette mesure s'inscrit dans le suivi qui sera donné à la recommandation # 2.

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
CRCD *CLD* *CLE*	qu'ils acceptent de financer, les retombées prévues en termes de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes et de produire un bilan des résultats effectivement atteints. Que la Direction régionale d'Emploi-Québec adopte une démarche semblable avec les CLE dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté.	Pour Emploi-Québec, nous ne détenons pas l'information à savoir si une démarche semblable a été initiée auprès des centres locaux d'emploi (CLE). Toutefois, nous savons qu'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent a cette préoccupation de produire des données différenciées.
CRCD *CLD* *MREG* *Emploi-Québec*	21. Que les partenaires régionaux, et notamment le CRCD, les CLD et le ministère des Régions, conformément à leurs objectifs d'amélioration de la cohésion sociale en contrant l'exclusion et en favorisant l'établissement des jeunes, reconnaissent l'apport indispensable des filles et des femmes et des domaines d'activité où elles sont traditionnellement actives. En conséquence, qu'ils étendent la notion de secteurs d'avenir aux activités sociosanitaires et socioculturelles essentielles à la vie régionale et qu'ils leur accordent un traitement en conséquence dans leurs plans d'action et dans la répartition des fonds dont ils disposent. Qu'ils se fassent les promoteurs de l'équité salariale auprès des entreprises de ces secteurs.	Le comité sur la diversification des modes de diffusion de l'IMT travaille à faire connaître les emplois où les perspectives sont favorables et a le souci que des secteurs où les femmes sont présentes soient également identifiés. Toutefois, aucun autre développement n'a été enregistré en ce qui concerne cette mesure.
L'ensemble des décideurs locaux et régionaux	22. Que, conformément à la cinquième orientation de la *Politique en matière de condition féminine*, les décideuses et les décideurs régionaux et locaux s'engagent dans la recherche de mécanismes pour accroître la représentation des femmes et pour mieux tenir compte de leur vision et de leurs réalités dans les programmes et moyens d'action qu'ils développent.	Le Centre local de développement (CLD) La Mitis a formé un comité pour accroître la présence de femmes en son sein. Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) poursuit ses sessions d'information aux groupes de femmes, sur les municipalités, dans le but de susciter plus de candidatures féminines aux

Organismes responsables *Organismes partenaires*	Objet de la recommandation	Réalisations
		élections municipales. Il entend accentuer ses interventions en vue des élections de novembre 2005. Le CRCD a participé au comité initié par la Table de concertation des groupes de femmes, l'*Assemblée Décision-Elles,* portant sur la place des femmes dans le développement de la région et la prise en compte de leurs intérêts. La CRÉ est également partenaire financier pour cette activité. Plusieurs ministères, dont le MAPAQ, Emploi-Québec et le MTQ, nous ont précisé qu'aucun développement n'est en cours dans ce dossier.
Cible d'intervention 4 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé des femmes et contre la violence qu'elles subissent		
RRSSS	23. Que la RRSSS adopte une approche différenciée selon les sexes lors de la réalisation de ses analyses, ainsi que de la planification, la conception et la dispensation des interventions du réseau sociosanitaire, notamment dans le cadre du plan régional de lutte contre le cancer et du plan d'organisation de services en santé mentale. Qu'elle prenne également en considération les facteurs relatifs à l'âge et aux conditions socioéconomiques.	La formation à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) devait être donnée aux professionnelles et aux professionnels de la Régie en janvier 2003, mais a été remise à une date indéterminée.
RRSSS *CALACS*	24. Que la RRSSS, dans le cadre de son plan d'action en matière de planification des naissances, incite les établissements du réseau sociosanitaire à développer l'éducation à la contraception auprès des garçons pour	L'Agence précise qu'il n'y a pas de programme spécifique, seulement des interventions individuelles des infirmières dans les écoles. Toutefois, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
	accroître leur sentiment de responsabilité en la matière et promouvoir des rapports amoureux égalitaires.	(CALACS) travaille en ce sens. Jusqu'en 2003, le programme de prévention des agressions à caractère sexuel du CALACS comprenait deux rencontres sur les agressions et une sur la sexualité où la contraception était abordée. Depuis cette année, le CALACS offre un nouveau programme où les trois rencontres avec les jeunes concernent les agressions sexuelles. Cependant, lors des discussions, certains aspects en vue d'une sexualité saine et respectueuse sont abordés. Malheureusement, la question de la contraception est peu ou pas traitée.
Commissions scolaires *MEQ* *CALACS* *RRSSS*	25. Que les commissions scolaires et les conseils d'établissement se montrent accueillants pour les activités de prévention de la violence dans les rapports amoureux et des abus sexuels et qu'ils s'engagent à cet égard.	Le MEQ offre le programme *Espace* au primaire qui concerne la prévention d'agressions sexuelles. Au secondaire, il existe le programme *Viraj* : *prévention de la violence dans les rapports amoureux*. Actuellement la phase I s'adresse au 3e secondaire, mais une phase II est prévue à l'automne 2003 pour le 5e secondaire. Cette 2e phase touche particulièrement les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel. Des sessions de formation visant le personnel des commissions scolaires et des écoles sont proposées. D'ici le printemps 2004, deux sessions de deux jours seront offertes sur le territoire, soit *Sensibilisation aux agressions sexuelles chez les jeunes* et *Pourquoi penses-tu « oui » quand je te dis « non »*, portant sur le harcèlement

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
		sexiste et sexuel chez les jeunes. La Régie régionale administre le programme *École et milieux en santé* qui permet la réalisation de ce type d'activités. Depuis février 2003, le CALACS fait de la prévention auprès des étudiantes et des étudiants du 2e secondaire. Ce programme de prévention des agressions à caractère sexuel aborde toute la question des rapports égalitaires et respectueux entre partenaires amoureux. Dans le cadre d'un projet pilote, le programme s'est donné à l'école Langevin de Rimouski et a été très bien reçu. Il est prévu l'étendre à plusieurs écoles l'an prochain.
RRSSS	26. Que la RRSSS porte une attention particulière aux territoires qui se distinguent quant à l'incidence des bébés de petit poids, des naissances prématurées et des grossesses précoces et qu'elle recoure à une approche globale pour aborder ces phénomènes.	Cette mesure fait partie d'un objectif du *Programme national de santé publique 2003-2012* et est réalisée.
RRSSS	27. Que la RRSSS évalue de façon très serrée les pratiques obstétricales des centres hospitaliers qui se démarquent quant au nombre d'épisiotomies et de césariennes.	Aucune suite n'a encore été donnée.
RRSSS	28. Que la RRSSS documente les liens entre, d'une part, détresse psychologique, toxicomanie et violence et, d'autre part, pauvreté, santé mentale et adoption de comportements à risque afin de développer une approche globale et intégrée auprès des femmes qui	La Régie précise qu'en 1996 elle avait publié un document *Stratégie régionale de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies et de promotion de la santé auprès des femmes* qui est toujours d'actualité et utilisé par les intervenantes et les intervenants de tous les milieux.

Organismes responsables ***Organismes partenaires***	**Objet de la recommandation**	**Réalisations**
	cumulent ces problématiques.	
RRSSS	29. Que la RRSSS s'assure que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et les centres de femmes disposent des ressources financières leur permettant de consolider les services existants, notamment en accroissant les services à l'externe et en adaptant les services à la réalité rurale.	Un ajout de 204 300 $ a permis la consolidation financière des maisons d'hébergement et des centres de femmes pour 2002-2003 et 2003-2004 dans le Bas-Saint-Laurent.
RRSSS	30. Que la RRSSS accroisse les ressources accordées au CALACS afin qu'il soit en mesure de bien répondre à tous les aspects de son mandat, soit tant les suivis personnalisés que la prévention et la sensibilisation ou les actions de revendications des droits des victimes, et ce, sans que les femmes aient à subir de délais. Qu'elle consacre notamment les fonds permettant l'ouverture d'une ressource pour desservir l'ouest du territoire.	En 2003-2004, la subvention du CALACS a doublé. La Régie et le CALACS se sont entendus pour que toutes les femmes de 14 ans et plus qui auront eu recours aux centres désignés de la région puissent bénéficier des services psychosociaux. À ce jour, l'accréditation d'un CALACS pour desservir l'ouest du territoire n'est toujours pas réalisée.

CONCLUSION

Cette mise à jour révèle que, malgré certaines avancées enregistrées quant aux conditions de vie des femmes du Bas-Saint-Laurent depuis la parution de l'avis régional en janvier 2002, les efforts doivent être maintenus pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, bien que les femmes soient de plus en plus présentes sur le marché du travail, leurs taux d'activité et d'emploi demeurent inférieurs à ceux tant des hommes de la région que de l'ensemble des Québécoises. De plus, elles travaillent nettement plus à temps partiel que leurs homologues masculins ou québécoises et tirent de leur emploi un revenu moyen moindre. Il faut dire que les Bas-Laurentiennes demeurent, plus que l'ensemble des Québécoises, concentrées dans des emplois traditionnellement féminins dont les conditions de travail sont, dans plusieurs cas, peu avantageuses. Si la poursuite des études supérieures s'améliore dans la région, la proportion de femmes diplômées de l'université surpassant même celle des hommes chez les 30-44 ans et surtout les 20-29 ans, les Bas-Laurentiennes continuent de tirer de l'arrière à ce chapitre par rapport à l'ensemble des Québécoises. En ce sens, les efforts consentis à la diversification des choix scolaires et professionnels des filles et des femmes devront se poursuivre en lien avec les secteurs d'emplois prometteurs de la région. Parallèlement, une attention particulière devra être portée à l'avancement du dossier conciliation travail-famille.

Il ressort également du présent document que les cas de femmes victimes de violence conjugale qui ont fait l'objet d'un signalement aux policiers ont connu, en 2001, dans le Bas-Saint-Laurent, leur taux le plus élevé des cinq dernières années. La lutte à ce fléau garde donc toute sa pertinence.

Aussi, l'amélioration de la présence des femmes dans les lieux décisionnels de la région constitue toujours un enjeu important pour elles. Malgré que, comparativement à l'ensemble du Québec, les femmes fassent plutôt bonne figure dans plusieurs instances des secteurs éducatif, culturel et sociosanitaire de la région, leur participation dans plusieurs organisations qui ont un rôle déterminant en matière de développement régional et local semble plus ardue. Ainsi, par rapport aux Québécoises, les femmes de la région sont sous-représentées au Forum jeunesse, à la Conférence administrative régionale, dans les postes d'encadrement de la fonction publique, ainsi qu'au Conseil régional des partenaires du marché du travail. C'était également le cas au conseil exécutif du CRCD. Notons qu'on ne compte aucune femme préfète dans la région. Pour le bien de la démocratie et de la collectivité entière, les femmes doivent continuer leurs efforts afin d'être plus nombreuses à prendre part au processus décisionnel et les instances doivent mettre en œuvre les mesures pour susciter et soutenir leur participation. La vigilance s'impose d'autant plus dans un contexte de changement dans les structures régionales.

Enfin, la disponibilité de données ventilées selon le sexe demeure essentielle afin de mieux connaître la réalité des femmes et des hommes de la région et l'analyse

différenciée selon les sexes doit être promue comme un outil pour un développement égalitaire. Or, à quelques exceptions près, la collecte de données sexuées et l'analyse différenciée selon les sexes demeurent peu implantées dans les ministères et instances du milieu. Il est à souhaiter que les travaux sur cette question reprendront puisque plusieurs partenaires ont déjà manifesté leur intérêt à poursuivre leur formation.

Convaincues que le développement de la région doit prendre en compte la réalité des femmes et des hommes et que la qualité de vie de la population doit demeurer au centre des décisions régionales, nous souhaitons que la collaboration avec l'ensemble des partenaires et groupes interpellés se poursuive pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. C'est toute la société qui en profitera.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	**3 704 635**	**51,2**	**3 532 845**	**48,8**	**7 237 480**	**100,0**
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	**3,5**	**1,4**	**5,0**
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	**3 704 635**	**51,2**	**3 532 845**	**48,8**	**7 237 480**	**100,0**
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Bas-Saint-Laurent	**102 235**	**51,0**	**98 400**	**49,0**	**200 630**	**100,0**
0-14 ans	16 130	49,1	16 740	50,9	32 870	16,4
15-19 ans	7 025	49,3	7 220	50,7	14 245	7,1
20-24 ans	6 055	47,7	6 645	52,3	12 700	6,3
25-29 ans	4 945	49,5	5 040	50,5	9 985	5,0
30-34 ans	5 310	50,1	5 290	49,9	10 600	5,3
35-44 ans	16 780	50,9	16 210	49,1	32 990	16,4
45-54 ans	16 695	49,7	16 910	50,3	33 605	16,7
55-64 ans	11 150	50,1	11 090	49,9	22 240	11,1
65-69 ans	4 490	52,8	4 010	47,2	8 500	4,2
70-74 ans	4 625	55,7	3 680	44,3	8 305	4,1
75 ans et +	9 060	61,9	5 575	38,1	14 635	7,3
La Matapédia	**9 995**	**50,2**	**9 925**	**49,8**	**19 920**	**100,0**
0-14 ans	1 820	50,0	1 820	50,0	3 640	18,3
15-19 ans	700	47,6	770	52,4	1 470	7,4
20-24 ans	540	48,6	570	51,4	1 110	5,6
25-29 ans	470	50,0	470	50,0	940	4,7
30-34 ans	500	49,5	510	50,5	1 010	5,1
35-44 ans	1 730	50,1	1 725	49,9	3 455	17,3
45-54 ans	1 475	47,4	1 640	52,6	3 115	15,6
55-64 ans	995	49,0	1 035	51,0	2 030	10,2
65-69 ans	410	49,7	415	50,3	825	4,1
70-74 ans	440	54,7	365	45,3	805	4,0
75 ans et +	910	59,5	620	40,5	1 530	7,7
Matane	**11 425**	**50,8**	**11 080**	**49,2**	**22 505**	**100,0**
0-14 ans	1 635	47,7	1 795	52,3	3 430	15,2
15-19 ans	740	50,3	730	49,7	1 470	6,5
20-24 ans	620	46,4	715	53,6	1 335	5,9
25-29 ans	510	48,8	535	51,2	1 045	4,6
30-34 ans	565	50,9	545	49,1	1 110	4,9
35-44 ans	1 965	51,8	1 825	48,2	3 790	16,8
45-54 ans	1 995	50,3	1 975	49,7	3 970	17,6
55-64 ans	1 375	49,1	1 425	50,9	2 800	12,4
65-69 ans	525	50,7	510	49,3	1 035	4,6
70-74 ans	505	53,2	445	46,8	950	4,2
75 ans et +	1 005	63,0	590	37,0	1 595	7,1

La Mitis	9 745	50,4	9 585	49,6	19 325	100,0
0-14 ans	1 620	49,5	1 650	50,5	3 270	16,9
15-19 ans	660	49,8	665	50,2	1 325	6,9
20-24 ans	445	45,2	540	54,8	985	5,1
25-29 ans	440	53,0	390	47,0	830	4,3
30-34 ans	525	49,3	540	50,7	1 065	5,5
35-44 ans	1 570	50,1	1 565	49,9	3 135	16,2
45-54 ans	1 530	47,7	1 675	52,3	3 205	16,6
55-64 ans	1 110	49,9	1 115	50,1	2 225	11,5
65-69 ans	440	52,1	405	47,9	845	4,4
70-74 ans	515	55,7	410	44,3	925	4,8
75 ans et +	880	58,5	625	41,5	1 505	7,8

Rimouski-Neigette	27 250	52,1	25 040	47,9	52 290	100,0
0-14 ans	4 090	49,7	4 135	50,3	8 225	15,7
15-19 ans	1 880	50,4	1 850	49,6	3 730	7,1
20-24 ans	1 830	49,2	1 890	50,8	3 720	7,1
25-29 ans	1 450	50,7	1 410	49,3	2 860	5,5
30-34 ans	1 455	50,6	1 420	49,4	2 875	5,5
35-44 ans	4 585	52,2	4 205	47,8	8 790	16,8
45-54 ans	4 715	50,9	4 540	49,1	9 255	17,7
55-64 ans	2 865	51,2	2 735	48,8	5 600	10,7
65-69 ans	1 120	54,4	940	45,6	2 060	3,9
70-74 ans	1 120	57,4	830	42,6	1 950	3,7
75 ans et +	2 135	66,4	1 080	33,6	3 215	6,1

Les Basques	4 955	50,3	4 890	49,6	9 850	100,0
0-14 ans	715	47,8	780	52,2	1 495	15,2
15-19 ans	330	49,3	340	50,7	670	6,8
20-24 ans	250	47,2	280	52,8	530	5,4
25-29 ans	205	47,1	230	52,9	435	4,4
30-34 ans	210	47,7	230	52,3	440	4,5
35-44 ans	730	49,7	740	50,3	1 470	14,9
45-54 ans	805	49,5	820	50,5	1 625	16,5
55-64 ans	645	52,2	590	47,8	1 235	12,5
65-69 ans	260	48,6	275	51,4	535	5,4
70-74 ans	260	54,7	215	45,3	475	4,8
75 ans et +	560	58,9	390	41,1	950	9,6

Rivière-du-Loup	16 395	51,5	15 435	48,5	31 825	100,0
0-14 ans	2 505	48,9	2 615	51,1	5 120	16,1
15-19 ans	1 170	49,7	1 185	50,3	2 355	7,4
20-24 ans	1 105	49,1	1 145	50,9	2 250	7,1
25-29 ans	805	48,6	850	51,4	1 655	5,2
30-34 ans	865	49,4	885	50,6	1 750	5,5
35-44 ans	2 640	50,8	2 555	49,2	5 195	16,3
45-54 ans	2 665	50,6	2 600	49,4	5 265	16,5
55-64 ans	1 670	50,7	1 625	49,3	3 295	10,4
65-69 ans	705	55,7	560	44,3	1 265	4,0
70-74 ans	715	57,4	530	42,6	1 245	3,9
75 ans et +	1 550	63,9	875	36,1	2 425	7,6

Témiscouata	11 140	49,7	11 280	50,3	22 420	100,0
0-14 ans	1 900	48,9	1 985	51,1	3 885	17,3
15-19 ans	775	47,5	855	52,5	1 630	7,3
20-24 ans	600	44,9	735	55,1	1 335	6,0
25-29 ans	505	47,9	550	52,1	1 055	4,7
30-34 ans	605	51,5	570	48,5	1 175	5,2
35-44 ans	1 815	49,1	1 880	50,9	3 695	16,5

45-54 ans	1 745	48,3	1 865	51,7	3 610	16,1
55-64 ans	1 250	49,1	1 295	50,9	2 545	11,4
65-69 ans	520	53,6	450	46,4	970	4,3
70-74 ans	550	55,3	445	44,7	995	4,4
75 ans et +	885	57,3	660	42,7	1 545	6,9
Kamouraska	**11 330**	**50,4**	**11 165**	**49,6**	**22 495**	**100,0**
0-14 ans	1 845	48,5	1 960	51,5	3 805	16,9
15-19 ans	770	48,3	825	51,7	1 595	7,1
20-24 ans	665	46,3	770	53,7	1 435	6,4
25-29 ans	560	48,1	605	51,9	1 165	5,2
30-34 ans	585	49,8	590	50,2	1 175	5,2
35-44 ans	1 745	50,4	1 715	49,6	3 460	15,4
45-54 ans	1 765	49,6	1 795	50,4	3 560	15,8
55-64 ans	1 240	49,4	1 270	50,6	2 510	11,2
65-69 ans	510	52,8	455	47,2	965	4,3
70-74 ans	520	54,2	440	45,8	960	4,3
75 ans et +	1 135	60,7	735	39,3	1 870	8,3

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	**358 675**	**348 290**	**706 965**	**50,7**	**9,8**
Bas-Saint-Laurent	**690**	**540**	**1 230**	**56,1**	**0,6**

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

	Bas-Saint-Laurent		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	**34 495**	**100,0**	**1 267 815**	**100,0**
Familles biparentales	**26 455**	**76,7**	**932 225**	**73,5**
1 enfant	11 200	42,3	377 290	40,5
2 enfants	10 680	40,4	393 080	42,2
3 enfants ou plus	4 560	17,2	161 850	17,4
Familles monoparentales	**8 035**	**23,3**	**335 595**	**26,5**
Chef féminin	**6 405**	**79,7**	**267 570**	**79,7**
1 enfant	4 280	66,8	167 550	62,6
2 enfants	1 635	25,5	75 930	28,4
3 enfants ou plus	485	7,6	24 085	9,0
Chef masculin	**1 625**	**20,2**	**68 025**	**20,3**
1 enfant	1 010	62,2	45 780	67,3
2 enfants	465	28,6	17 705	26,0
3 enfants ou plus	135	8,3	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recencement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU A — Estimation de la population avec incapacité selon le sexe et l'âge au Bas-Saint-Laurent, 2002

	Femmes	Hommes	Population totale Bas-Saint-Laurent
0 à 14 ans	1 025	1 675	32 870
15 à 64 ans	9 425	10 625	136 320
65 ans et plus	8 700	5 900	31 440
Total	**19 150**	**18 200**	**200 630**

Source : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Estimation et projections de population, avril 2002

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	**57,7**	**53,2**	**7,7**	**71,1**	**64,9**	**8,7**
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Bas-Saint-Laurent	**52,1**	**46,6**	**10,5**	**65,9**	**55,7**	**15,4**
15-19 ans	28,7	22,9	20,2	39,6	31,6	20,5
20-29 ans	75,9	66,2	12,6	81,5	67,3	17,4
30-44 ans	79,1	72,2	8,7	90,5	78,4	13,3
45 ans et +	35,9	32,2	10,2	53,0	44,7	15,7
La Matapédia	**46,9**	**40,2**	**14,2**	**62,0**	**46,6**	**24,6**
15-19 ans	12,6	8,9	35,3	26,9	22,5	16,3
20-29 ans	64,9	54,6	15,1	85,0	65,9	22,5
30-44 ans	74,4	66,0	11,0	88,1	64,3	27,3
45 ans et +	32,5	27,4	16,6	48,2	36,6	24,1
Matane	**50,4**	**44,1**	**12,6**	**63,1**	**48,8**	**22,5**
15-19 ans	27,2	21,2	22,0	41,3	21,7	49,2
20-29 ans	78,9	70,2	11,6	74,8	56,6	24,9
30-44 ans	77,6	68,9	11,4	86,9	71,9	17,2
45 ans et +	34,3	29,6	13,9	51,4	39,4	22,8
La Mitis	**46,8**	**40,7**	**13,0**	**61,9**	**51,0**	**17,5**
15-19 ans	21,1	17,2	18,5	36,9	27,7	25,0
20-29 ans	72,5	56,7	22,5	80,5	60,5	23,5
30-44 ans	72,7	64,6	11,1	87,9	75,0	14,1
45 ans et +	31,3	28,2	9,3	49,0	40,7	17,1
Rimouski-Neigette	**59,2**	**53,9**	**9,0**	**69,2**	**60,2**	**12,9**
15-19 ans	38,5	29,8	22,0	43,3	32,9	24,1
20-29 ans	79,8	70,2	11,9	81,7	68,6	16,0
30-44 ans	83,5	77,7	7,0	91,1	82,0	9,9
45 ans et +	43,4	40,1	7,4	57,3	50,1	12,5
Les Basques	**42,4**	**37,4**	**11,3**	**59,6**	**48,8**	**18,3**
15-19 ans	19,7	16,4	16,7	31,9	26,4	21,7
20-29 ans	70,8	59,6	15,9	76,0	57,7	25,3
30-44 ans	71,6	63,9	9,9	88,4	76,3	14,3
45 ans et +	29,2	26,0	10,0	46,7	37,9	19,3
Rivière-du-Loup	**55,0**	**50,2**	**8,8**	**70,4**	**63,4**	**9,9**
15-19 ans	33,0	28,3	14,5	48,9	44,7	7,0
20-29 ans	79,9	71,6	10,1	82,3	71,4	13,5
30-44 ans	83,4	77,2	7,2	96,0	87,4	8,7
45 ans et +	37,4	34,0	8,5	56,4	50,9	9,6

Témiscouata	**46,4**	**41,0**	**11,8**	**64,4**	**52,6**	**18,3**
15-19 ans	19,4	16,0	20,6	41,4	35,2	14,9
20-29 ans	68,7	59,7	12,4	78,9	63,6	18,4
30-44 ans	75,9	68,3	10,1	89,4	74,8	16,6
45 ans et +	31,0	27,0	12,3	51,1	40,8	20,2
Kamouraska	**51,2**	**46,5**	**9,2**	**66,2**	**59,9**	**9,3**
15-19 ans	36,0	28,7	18,4	33,0	29,1	13,3
20-29 ans	75,5	67,8	10,3	88,7	80,7	9,0
30-44 ans	80,1	74,4	6,9	91,6	83,8	8,0
45 ans et +	33,0	29,5	10,7	53,1	48,0	10,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Bas-Saint-Laurent								
15-19 ans	22,8	21,5	24,0	25,0	33,7	23,1	28,6	31,1
20-29 ans	57,7	62,8	66,3	69,8	59,6	64,4	63,2	75,0
30-44 ans	66,3	63,7	63,1	72,1	74,0	73,9	73,4	78,3
45 ans et +	28,5	28,1	29,5	29,3	43,8	45,8	41,3	43,0

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Bas-Saint-Laurent, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	**1 275 730**	**72,1**	**494 225**	**27,9**	**1 768 495**	**86,6**	**274 640**	**13,4**
Bas-Saint-Laurent	**30 735**	**69,8**	**13 325**	**30,2**	**47 950**	**87,7**	**6 700**	**12,3**

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Bas-Saint-Laurent, 2001

	Bas-Saint-Laurent					Le Québec
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	**43 135**	**100,0**	**52 630**	**100,0**	**45,0**	**46,2**
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	**2 395**	**5,6**	**4 435**	**8,4**	**35,1**	**32,8**
Affaires, finance et administration	**9 830**	**22,8**	**3 300**	**6,3**	**74,9**	**71,8**
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	1 160	2,7	960	1,8	54,7	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	7 990	18,5	1 995	3,8	80,0	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	715	1,7	345	0,7	67,5	64,1
Sciences naturelles et appliquées	**890**	**2,1**	**3 270**	**6,2**	**21,4**	**21,9**
Santé	**4 950**	**11,5**	**1 280**	**2,4**	**79,5**	**77,9**
Personnel professionnel des soins de santé	580	1,3	515	1,0	53,0	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	1 635	3,8	165	0,3	90,8	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	1 205	2,8	300	0,6	80,1	78,3
Personnel de soutien des services de santé	1 510	3,5	300	0,6	83,4	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	**5 105**	**11,8**	**2 780**	**5,3**	**64,7**	**66,5**
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	790	1,8	650	1,2	54,9	54,7
Personnel enseignant	2 525	5,9	1 805	3,4	58,3	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	1 790	4,1	335	0,6	84,2	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	**1 055**	**2,4**	**755**	**1,4**	**58,3**	**53,1**
Vente et services	**13 525**	**31,4**	**8 360**	**15,9**	**61,8**	**54,4**
Personnel de supervision de la vente et des services	315	0,7	245	0,5	56,3	49,8
Personnel de la vente et des services	8 655	20,1	6 060	11,5	58,8	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	3 120	7,2	980	1,9	76,1	62,3
Personnel des services de protection	190	0,4	900	1,7	17,4	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	1 215	2,8	160	0,3	88,4	90,4
Métiers, transports et machinerie	**920**	**2,1**	**14 765**	**28,1**	**5,9**	**7,3**
Primaire	**1 540**	**3,6**	**7 170**	**13,6**	**17,7**	**20,9**
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	1 190	2,8	3 770	7,2	24,0	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	215	0,5	2 510	4,8	7,9	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	135	0,3	885	1,7	13,2	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	**1 345**	**3,1**	**5 180**	**9,8**	**20,6**	**34,0**
Travailleuses et travailleurs non classés	**1 575**	**3,7**	**1 315**	**2,5**	**54,5**	**49,0**

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	**2,1**	**2,1**	**5,2**	**4,8**	**5,0**	**5,2**	**7,5**	**7,8**
Bas-Saint-Laurent	**2,5**	**2,4**	**6,0**	**4,9**	**4,8**	**4,8**	**7,9**	**8,2**
La Matapédia	2,9	3,4	7,0	5,6	5,8	6,1	8,1	8,4
Matane	2,2	1,6	4,7	4,0	4,6	4,8	5,7	6,9
La Mitis	2,9	2,3	8,4	6,4	4,1	2,7	10,1	10,4
Rimouski-Neigette	1,9	1,9	5,5	4,5	4,2	4,5	7,4	6,2
Les Basques	2,0	4,6	7,0	4,9	2,9	6,6	13,5	14,1
Rivière-du-Loup	2,5	2,4	5,0	4,7	5,2	5,4	7,1	8,1
Témiscouata	3,6	1,7	7,7	5,9	4,1	4,3	7,8	8,9
Kamouraska	3,3	3,6	6,0	4,6	7,0	5,5	7,8	9,1

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9e année	9e à la 13e année	Études post-secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Bas-Saint-Laurent					
Femmes	**19,8**	**36,4**	**35,1**	**8,8**	**100,0**
15-19 ans	4,4	61,0	34,7	–	100,0
20-29 ans	4,5	17,6	63,2	14,8	100,0
30-44 ans	6,3	36,4	43,2	13,9	100,0
45-54 ans	10,5	46,4	33,9	9,4	100,0
55-64 ans	32,1	36,4	25,5	6,2	100,0
65 ans et +	58,2	27,7	11,9	2,1	100,0
Hommes	**20,4**	**34,3**	**36,1**	**9,1**	**100,0**
15-19 ans	7,8	64,8	27,4	–	100,0
20-29 ans	7,1	26,2	58,0	8,6	100,0
30-44 ans	7,0	35,9	45,4	11,7	100,0
45-54 ans	14,2	36,0	37,2	12,6	100,0
55-64 ans	34,4	29,2	25,3	11,2	100,0
65 ans et +	60,6	22,6	12,8	4,0	100,0
Le Québec					
Femmes	**15,9**	**34,1**	**36,7**	**13,3**	**100,0**
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	**14,4**	**33,3**	**37,7**	**14,6**	**100,0**
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

– : Donnée infime.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	**57,7**	**53,2**	**7,7**	**71,1**	**64,9**	**8,7**
Moins d'une 9e année	**18,1**	**15,3**	**15,3**	**37,7**	**31,9**	**15,5**
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9e à 13e année	**50,2**	**45,3**	**9,8**	**68,0**	**61,0**	**10,2**
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	**72,9**	**67,8**	**6,9**	**81,6**	**75,2**	**7,9**
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	**81,8**	**78,1**	**4,5**	**83,7**	**79,8**	**4,7**
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Bas-Saint-Laurent	**52,1**	**46,6**	**10,5**	**65,9**	**55,7**	**15,4**
Moins d'une 9e année	**13,5**	**11,0**	**18,3**	**34,2**	**24,7**	**27,8**
15-19 ans	23,0	21,3	14,3	52,6	36,8	31,7
20-29 ans	32,0	22,7	19,4	72,3	48,2	40,0
30-44 ans	42,1	32,0	21,4	68,0	52,7	21,5
45 ans et +	10,1	8,4	17,5	27,5	19,7	28,0
9e à 13e année	**47,6**	**41,3**	**13,1**	**66,3**	**54,7**	**17,6**
15-19 ans	20,4	16,0	22,7	32,1	26,7	16,2
20-29 ans	64,2	51,7	19,1	82,5	64,4	21,1
30-44 ans	71,0	62,9	11,4	89,6	74,4	17,0
45 ans et +	41,0	36,0	12,4	61,0	50,5	17,0
Études postsecondaires partielles	**70,7**	**64,3**	**9,1**	**79,2**	**68,5**	**13,6**
15-19 ans	44,2	36,3	19,8	53,8	42,0	23,7
20-29 ans	79,2	70,3	10,6	82,1	69,7	15,3
30-44 ans	86,8	80,2	7,3	93,3	82,1	12,0
45 ans et +	56,4	51,7	8,5	69,0	60,2	13,0
Grade universitaire	**83,3**	**78,1**	**6,3**	**82,7**	**79,0**	**4,6**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	91,0	78,8	12,7	89,6	76,6	12,2
30-44 ans	94,0	90,4	4,5	97,0	92,7	4,6
45 ans et +	66,3	63,2	4,2	72,7	70,7	2,7
La Matapédia	**46,9**	**40,2**	**14,1**	**62,0**	**46,7**	**24,6**
Moins d'une 9e année	**9,8**	**7,4**	**25,0**	**32,1**	**19,8**	**37,4**
15-19 ans	- -	33,3	- -	58,8	58,8	- -
20-29 ans	16,7	16,7	- -	65,0	35,0	69,2
30-44 ans	43,8	34,4	35,7	59,6	34,0	39,3
45 ans et +	6,6	4,4	38,1	23,7	14,7	38,0
9e à 13e année	**46,2**	**37,6**	**18,4**	**64,7**	**49,2**	**24,5**

15-19 ans	12,8	8,5	33,3	26,5	22,1	20,0
20-29 ans	38,5	30,8	13,3	91,4	65,5	24,5
30-44 ans	65,0	53,8	18,0	86,6	62,7	28,2
45 ans et +	44,9	37,4	18,2	59,2	46,6	21,3
Études postsecondaires partielles	**69,2**	**62,0**	**10,7**	**78,4**	**59,8**	**24,0**
15-19 ans	14,3	8,6	40,0	12,9	6,5	50,0
20-29 ans	72,8	59,2	15,4	84,3	68,5	20,6
30-44 ans	84,9	79,0	7,0	96,5	71,2	27,4
45 ans et +	59,2	51,4	11,9	67,4	50,3	24,6
Grade universitaire	**84,5**	**78,6**	**7,0**	**87,9**	**86,2**	- -
15-19 ans	- -	- -	- -	-	- -	- -
20-29 ans	95,2	76,2	10,0	90,9	81,8	20,0
30-44 ans	89,7	89,7	- -	100,0*	90,5	- -
45 ans et +	66,7	62,5	- -	81,5	81,5	- -
Matane	**50,4**	**44,0**	**12,7**	**63,0**	**48,8**	**22,5**
Moins d'une 9e année	**19,4**	**15,8**	**17,6**	**37,3**	**23,3**	**37,6**
15-19 ans	33,3	25,0	- -	69,2	23,1	66,7
20-29 ans	43,8	43,8	- -	62,5	41,7	40,0
30-44 ans	50,8	35,6	26,7	67,3	46,2	34,3
45 ans et +	12,9	11,5	14,3	29,9	18,9	35,8
9e à 13e année	**45,8**	**38,7**	**15,4**	**64,3**	**50,1**	**21,9**
15-19 ans	19,4	13,3	36,8	25,8	19,4	25,0
20-29 ans	71,1	55,6	18,8	73,4	57,4	20,3
30-44 ans	72,0	62,1	13,0	86,7	71,3	17,8
45 ans et +	37,5	32,0	14,6	58,4	43,4	25,7
Études postsecondaires partielles	**73,3**	**65,3**	**10,8**	**76,3**	**60,0**	**21,1**
15-19 ans	39,5	39,5	11,8	68,4	26,3	61,5
20-29 ans	83,9	75,9	11,3	77,3	57,0	25,3
30-44 ans	86,5	77,8	9,5	89,1	74,3	16,0
45 ans et +	59,9	51,7	16,1	67,1	55,8	16,8
Grade universitaire	**80,5**	**75,2**	**6,5**	**84,1**	**79,4**	**6,6**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	89,5	84,2	11,8	100,0*	69,2	15,4
30-44 ans	96,7	88,3	6,9	98,0	92,2	8,0
45 ans et +	60,4	58,5	6,3	73,0	66,7	6,5
La Mitis	**46,8**	**40,7**	**12,9**	**61,9**	**51,0**	**17,6**
Moins d'une 9e année	**12,2**	**9,8**	**20,0**	**29,4**	**23,1**	**21,6**
15-19 ans	- -	- -	- -	33,3	16,7	75,0
20-29 ans	50,0	- -	100,0*	75,0	25,0	66,7
30-44 ans	33,3	30,0	- -	51,9	51,9	- -
45 ans et +	9,5	7,7	22,2	26,0	20,7	20,5
9e à 13e année	**45,7**	**38,2**	**15,7**	**67,0**	**52,0**	**22,6**
15-19 ans	18,6	13,7	21,1	32,3	25,0	22,6
20-29 ans	66,0	42,0	36,4	81,2	52,2	35,7
30-44 ans	68,2	57,4	15,0	90,1	72,9	19,6
45 ans et +	37,6	33,5	9,2	60,2	47,2	20,9
Études postsecondaires partielles	**63,8**	**57,1**	**10,2**	**76,4**	**65,8**	**14,1**
15-19 ans	45,0	40,0	- -	63,6	45,5	21,4
20-29 ans	76,6	64,9	15,3	81,3	68,8	20,5
30-44 ans	79,2	70,1	9,8	88,7	78,6	11,3
45 ans et +	45,7	44,6	10,0	64,3	57,1	14,3
Grade universitaire	**84,0**	**77,3**	**8,0**	**74,3**	**70,5**	**5,1**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	92,0	76,0	17,4	111,1*	100,0*	- -
30-44 ans	100,0*	98,0	- -	96,4	92,9	7,4
45 ans et +	65,1	55,8	10,7	63,6	62,1	4,8

Rimouski-Neigette	59,2	53,9	9,0	69,2	60,3	12,9
Moins d'une 9e année	**12,9**	**10,6**	**17,7**	**30,2**	**22,2**	**26,5**
15-19 ans	22,2	22,2	- -	42,9	19,0	44,4
20-29 ans	45,0	30,0	- -	65,2	52,2	26,7
30-44 ans	32,6	23,3	28,6	55,4	44,6	19,4
45 ans et +	10,0	8,9	11,1	25,3	18,2	28,2
9e à 13e année	**50,1**	**44,5**	**11,1**	**66,4**	**55,8**	**16,0**
15-19 ans	26,5	19,9	25,0	35,1	27,7	21,2
20-29 ans	65,0	53,8	17,3	80,8	65,1	18,6
30-44 ans	73,8	67,7	7,9	91,6	79,0	14,4
45 ans et +	44,6	40,1	9,8	60,8	51,2	15,7
Études postsecondaires partielles	**73,0**	**66,7**	**8,6**	**79,2**	**69,5**	**12,4**
15-19 ans	54,0	43,5	19,5	62,4	48,6	26,5
20-29 ans	82,1	75,2	9,8	83,4	70,0	15,7
30-44 ans	88,0	81,1	8,0	92,8	84,4	9,3
45 ans et +	59,6	55,2	6,8	68,2	60,9	11,0
Grade universitaire	**84,5**	**79,6**	**5,8**	**83,7**	**79,5**	**5,1**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	89,1	75,0	15,8	82,4	72,9	10,0
30-44 ans	93,6	91,7	2,8	96,3	91,3	4,8
45 ans et +	71,2	68,5	3,2	75,2	72,7	3,4

Les Basques	42,4	37,4	11,3	59,5	48,7	18,1
Moins d'une 9e année	**9,5**	**6,5**	**31,8**	**33,2**	**23,3**	**28,4**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	21,4	14,3	66,7	112,5*	62,5	55,6
30-44 ans	28,6	14,3	- -	81,3	62,5	- -
45 ans et +	7,6	4,1	26,7	25,4	16,8	34,1
9e à 13e année	**42,4**	**38,3**	**9,8**	**62,7**	**51,4**	**18,5**
15-19 ans	15,0	12,5	33,3	31,4	23,5	12,5
20-29 ans	70,0	65,0	14,3	77,5	55,0	25,8
30-44 ans	66,3	61,6	10,5	86,4	71,6	15,7
45 ans et +	32,5	30,1	13,0	58,1	47,7	17,8
Études postsecondaires partielles	**69,9**	**62,0**	**10,6**	**75,8**	**65,7**	**14,0**
15-19 ans	28,6	19,0	33,3	35,3	23,5	33,3
20-29 ans	77,8	60,0	11,4	76,9	61,5	15,0
30-44 ans	90,6	84,9	10,4	91,9	81,4	13,9
45 ans et +	65,7	60,6	6,2	73,4	62,0	15,5
Grade universitaire	**73,1**	**65,4**	**10,5**	**66,7**	**61,9**	**10,7**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	92,3	76,9	25,0	50,0	- -	100,0*
30-44 ans	90,5	85,7	10,5	92,9	92,9	- -
45 ans et +	44,4	44,4	- -	54,2	50,0	- -

Rivière-du-Loup	55,0	50,2	8,8	70,5	63,5	9,9
Moins d'une 9e année	**12,9**	**11,1**	**13,6**	**34,7**	**28,3**	**18,4**
15-19 ans	23,5	11,8	- -	33,3	38,9	- -
20-29 ans	18,2	18,2	- -	86,7	56,7	34,6
30-44 ans	40,6	31,3	30,8	76,7	70,0	13,0
45 ans et +	10,5	9,5	7,1	26,4	21,7	16,5
9e à 13e année	**47,6**	**42,6**	**10,8**	**69,9**	**61,8**	**11,5**
15-19 ans	25,2	21,5	14,7	46,0	40,3	12,3
20-29 ans	73,6	66,0	12,8	90,1	77,5	14,1
30-44 ans	74,1	67,4	9,0	96,2	86,6	10,1
45 ans et +	39,7	35,3	11,7	60,9	53,5	11,8
Études postsecondaires partielles	**73,9**	**68,3**	**7,7**	**81,5**	**73,5**	**9,6**
15-19 ans	51,3	44,9	17,5	54,3	53,3	4,0
20-29 ans	80,2	72,5	10,1	79,0	68,7	12,1

30-44 ans	89,5	85,3	4,7	96,4	87,0	9,9
45 ans et +	59,1	53,5	7,9	74,4	68,2	8,0
Grade universitaire	**84,5**	**78,3**	**7,3**	**84,9**	**84,1**	**0,9**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	90,5	81,0	10,5	87,8	85,4	5,6
30-44 ans	96,5	86,0	10,8	100,0*	100,0*	- -
45 ans et +	65,4	65,4	- -	74,6	73,8	2,1
Témiscouata	**46,4**	**41,0**	**11,9**	**64,4**	**52,5**	**18,4**
Moins d'une 9e année	**15,9**	**12,6**	**20,6**	**41,1**	**29,5**	**28,7**
15-19 ans	28,6	28,6	- -	88,9	61,1	37,5
20-29 ans	25,0	18,8	- -	64,1	46,2	28,0
30-44 ans	53,5	44,2	17,4	86,7	66,7	23,1
45 ans et +	11,3	8,3	26,8	32,2	22,9	28,7
9e à 13e année	**47,8**	**41,3**	**13,3**	**67,5**	**54,3**	**19,6**
15-19 ans	12,3	11,3	15,4	27,7	25,7	- -
20-29 ans	59,6	44,7	21,4	84,4	61,0	27,7
30-44 ans	69,4	61,6	12,0	87,8	68,1	21,8
45 ans et +	43,2	37,6	13,6	63,6	53,6	16,3
Études postsecondaires partielles	**62,5**	**55,7**	**10,7**	**79,0**	**67,8**	**14,4**
15-19 ans	30,2	22,2	26,3	51,2	46,5	13,6
20-29 ans	72,4	64,2	9,0	78,0	68,5	13,1
30-44 ans	85,2	77,8	8,7	92,8	81,7	10,9
45 ans et +	44,9	41,8	8,0	70,1	55,7	21,3
Grade universitaire	**83,5**	**81,3**	**2,6**	**83,5**	**77,3**	**7,4**
15-19 ans	- -	- -	- -	-	- -	- -
20-29 ans	100,0*	92,0	- -	100,0*	81,3	12,5
30-44 ans	91,3	91,3	4,8	87,5	77,5	11,4
45 ans et +	47,4	47,4	- -	73,8	73,8	- -
Kamouraska	**51,2**	**46,4**	**9,4**	**66,1**	**59,9**	**9,4**
Moins d'une 9e année	**12,4**	**10,8**	**10,6**	**33,8**	**26,1**	**21,9**
15-19 ans	50,0	50,0	100,0	27,3	27,3	- -
20-29 ans	- -	- -	- -	78,6	64,3	36,4
30-44 ans	38,9	33,3	- -	81,0	71,4	11,8
45 ans et +	10,5	9,3	13,5	28,8	21,6	25,0
9e à 13e année	**49,6**	**43,6**	**12,3**	**65,2**	**59,0**	**9,5**
15-19 ans	23,3	20,5	11,8	25,6	24,0	9,4
20-29 ans	67,3	57,1	15,2	85,2	82,0	5,8
30-44 ans	75,0	67,6	9,2	88,1	79,4	9,2
45 ans et +	40,2	34,4	13,7	66,0	58,5	10,2
Études postsecondaires partielles	**70,0**	**64,6**	**7,7**	**81,8**	**75,5**	**7,7**
15-19 ans	49,2	39,0	24,1	52,1	41,7	20,0
20-29 ans	78,0	68,5	7,6	90,3	84,6	7,6
30-44 ans	86,6	81,0	4,8	94,2	85,7	7,6
45 ans et +	51,6	48,4	5,1	68,1	64,7	3,5
Grade universitaire	**80,9**	**76,3**	**5,7**	**81,9**	**77,7**	**5,1**
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	88,9	81,5	8,3	104,5	77,3	21,7
30-44 ans	90,0	88,0	4,4	102,3	102,3	4,4
45 ans et +	68,5	61,1	10,8	69,7	69,7	- -

- - : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Bas-Saint-Laurent et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	$		%
Le Québec	**23 282**	**34 705**	**67,1**
Bas-Saint-Laurent	**19 477**	**27 743**	**70,2**
La Matapédia	17 885	24 024	74,4
Matane	18 777	26 998	69,5
La Mitis	18 078	25 748	70,2
Rimouski-Neigette	22 058	31 392	70,3
Les Basques	16 998	24 302	69,9
Rivière-du-Loup	19 592	28 409	69,0
Témiscouata	16 372	24 886	65,8
Kamouraska	18 785	27 921	67,3

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU B — Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec, 2001

	Nombre			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Bas-Saint-Laurent	285	44	329	86,6	13,4	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	361	70	431	83,8	16,2	100,0
Capitale-Nationale	945	132	1 077	87,7	12,3	100,0
Mauricie	344	81	425	80,9	19,1	100,0
Estrie	334	56	390	85,6	14,4	100,0
Montréal	5 474	972	6 446	84,9	15,1	100,0
Outaouais	748	238	986	75,9	24,1	100,0
Abitibi–Témiscamingue	242	44	286	84,6	15,4	100,0
Côte-Nord	204	32	236	86,4	13,6	100,0
Nord-du-Québec	157	35	192	81,8	18,2	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	195	30	225	86,7	13,3	100,0
Chaudière-Appalaches	334	52	386	86,5	13,5	100,0
Laval	617	131	748	82,5	17,5	100,0
Lanaudière	588	80	668	88,0	12,0	100,0
Laurentides	685	89	774	88,5	11,5	100,0
Montérégie	2 129	406	2 535	84,0	16,0	100,0
Centre-du-Québec	335	56	391	85,7	14,3	100,0
Total	**13 977**	**2 548**	**16 525**	**84,6**	**15,4**	**100,0**

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001

	Bas-Saint-Laurent		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	6 885	8,3	212 220	7,1
Moins de 9 999	26 960	32,6	832 815	27,8
10 000 à 19 999	24 040	29,0	797 565	26,6
20 000 à 34 999	15 735	19,0	655 480	21,8
35 000 à 59 999	7 605	9,2	396 510	13,3
60 000 et +	1 535	1,9	106 325	3,5
Revenu moyen	**17 713 $**		**21 286 $**	
HOMMES				
Sans revenu	3 385	4,2	113 880	4,0
Moins de 9 999	15 890	19,9	516 025	18,2
10 000 à 19 999	18 250	22,9	513 380	18,1
20 000 à 34 999	21 480	26,9	684 550	24,2
35 000 à 59 999	15 685	19,7	667 065	23,6
60 000 et +	5 115	6,4	336 545	11,9
Revenu moyen	**26 964 $**		**33 117 $**	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2003

	Bas-Saint-Laurent		Québec
	Femmes	Total	Femmes
	Nombre		%
Assemblée Nationale du Québec	3	5	60,0	30,0
Fonction publique-cadres	12	83	14,5	28,0
Conférence administrative régionale	9	42	21,4	29,0
Mairies	15	117	12,8	11,0
Conseils municipaux	208	702	29,6	24,0
MRC (préfet)	-	8	-	12,0
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	35	72	48,6	53,0
— Présidence	-	4	-	42,0
Cégeps	28	55	50,9	36,0
Université	6	14	42,9	27,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux				
— Conseil d'administration	6	12	50,0	46,0
— Forum de la population	10	19	52,6	52,0
Établissements de la santé et des services sociaux				
— Conseil d'administration	77	197	39,1	44,0
Conseil régional de concertation et de développement				
— Conseil d'administration	16	55	29,1	28,0
— Conseil exécutif	2	9	22,2	27,0
Centres locaux de développement (CLD)	39	154	25,3	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	7	21	33,3	42,0
Association touristique régionale	4	9	44,4	33,0
Conseil régional de la culture	6	9	66,7	41,0
Unité régionale des loisirs et sports	1	12	8,3	27,0
Conseil du loisir scientifique	5	7	71,4	41,0
Forum jeunesse	7	16	43,8	53,0
Conseil régional de l'environnement	6	11	54,5	30,0
Fédération des caisses populaires	3	15	20,0	20,0
Syndicats				
— UPA Bas-Saint-Laurent	3	23	13,0	14,0
— UPA Côte-du-Sud	1	22	4,5	
— CSN	3	6	50,0	42,0

Source : Compilation effectuée par le bureau régional du Bas-Saint-Laurent, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

BIBLIOGRAPHIE

CALACS de Rimouski. *Rapport d'activités des travailleuses 2002-2003*.

EMPLOI-QUÉBEC. *Information sur le marché du travail - L'emploi au Québec*, vol. 19, nº 12, décembre 2003.

EMPLOI-QUÉBEC DU BAS-SAINT-LAURENT. *Le Marché du travail dans la région du Bas-Saint-Laurent - Perspectives professionnelles, 2000-2006*.

EMPLOI-QUÉBEC DU BAS-SAINT-LAURENT. *Les MRC du Bas-Saint-Laurent en quelques chiffres*, décembre 2002.

EMPLOI-QUÉBEC DU BAS-SAINT-LAURENT. *Plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2002-2003*, janvier 2002.

EMPLOI-QUÉBEC DU BAS-SAINT-LAURENT. *Rapport annuel de gestion Bas-Saint-Laurent, 2002-2003*.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051,* édition 2003.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Violence conjugale. Statistiques 2001*, adresse Web : http://www.msp.gouv.qc.ca

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Portrait statistique régional de la population avec incapacité - Région du Bas-Saint-Laurent - 2003*.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT. *Plan stratégique régional 2003-2006*, décembre 2003.

SOS Violence conjugale, janvier 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2001*, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.